Bertrand MARTINOT

LES RETRAITES ET LA CRISE DES FINANCES PUBLIQUES : SCÉNARIOS D'AJUSTEMENT

FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org

Novembre 2026

FONDATION POUR
L´INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

LES RETRAITES ET LA CRISE DES FINANCES PUBLIQUES : SCÉNARIOS D'AJUSTEMENT

Bertrand MARTINOT

FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org

La Fondapol est un think tank libéral, progressiste et européen.

Président : Nicolas Bazire
Vice-Président : Grégoire Chertok
Directeur général : Dominique Reynié
Président du Conseil scientifique et d'évaluation : Christophe de Voogd

FONDAPOL

Un think tank libéral, progressiste et européen

Née en 2004, la Fondapol s'inscrit dans une perspective libérale, progressiste et européenne. Par ses travaux, elle contribue à un débat pluraliste et documenté.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation met gratuitement à la disposition de tous la totalité de ses travaux sur le site **fondapol.org**. De plus, sa plateforme **data.fondapol** permet à chacun de consulter l'ensemble des données collectées dans le cadre des enquêtes. Ses bases de données sont utilisables, dans le prolongement de la politique d'ouverture et de partage des données publiques voulue par le gouvernement. Enfin, lorsqu'il s'agit d'enquêtes internationales, les données sont proposées dans les différentes langues du questionnaire.

Sous l'appellation « **Anthropotechnie** », la Fondation dédie une partie de ses travaux aux territoires ouverts par l'amélioration humaine, le clonage reproductif, l'hybridation homme-machine, l'ingénierie génétique et les manipulations germinales.

La Fondapol est indépendante et n'est subventionnée par aucun parti politique. Ses ressources sont publiques et privées.

SOMMAIRE

POINTS CLÉS 9

INTRODUCTION 15

I. LES PROJECTIONS DU COR DONNENT UNE PREMIÈRE ESTIMATION DE LA TRAJECTOIRE FINANCIÈRE SPONTANÉE DES RETRAITES 16

1. En première analyse, le scénario « au fil de l'eau » du COR ne semble pas si inquiétant, en tout cas pas à court terme 16

2. Ces projections seraient plus inquiétantes si l'on réintroduisait dans le raisonnement le surcroît d'endettement supplémentaire généré par ces déficits 18

II. UNE PRÉSENTATION PLUS RIGOUREUSE ET RÉALISTE DES COMPTES PERMET DE MIEUX APPRÉHENDER L'INSOUTENABILITÉ DE NOTRE SYSTÈME DE RETRAITE 21

1. La construction et la projection d'un « compte de résultat » des retraites économiquement réaliste est indispensable 21

2. Les projections de ce compte de résultat font apparaître une situation présente et des perspectives beaucoup plus dégradées que ce que suggère la présentation retenue par le COR 26

III. QUELQUES SIMULATIONS DE RÉÉQUILIBRAGE FINANCIER 27

1. Les leviers actionnables en cas de crise financière 27

2. Quelques scénarios pour les prochaines années 30

CONCLUSION 35

POINTS CLÉS

1. La contribution des retraites au déficit public serait très supérieure aux estimations officielles

L'étude remet en cause la présentation comptable des finances du système de retraite retenue par le Conseil d'orientation des retraites (COR). Les conventions comptables utilisées minimisent la contribution des retraites au déficit public, notamment parce qu'elles assimilent à des recettes certaines subventions d'équilibre versées par l'État. L'étude propose une comptabilisation qui distingue les véritables cotisations employeur des subventions destinées à compenser les déséquilibres des régimes de fonctionnaires et des régimes spéciaux. Elle réintègre également les produits financiers et les charges d'intérêt afin de produire un « compte de résultat » des retraites.

Cette méthode aboutit à une réévaluation très sensible du déficit des retraites en 2025 (exprimée en milliards d'euros : Md€).

Solde des régimes en 2025	Présentation du COR en Md€	Présentation corrigée en Md€
Régimes du secteur privé	–3,7	–3,7
Fonction publique de l'État	0	–28,3
Fonction publique territoriale et hospitalière	–2,1	–3,5
Régimes spéciaux	+0,7	–7
Produits financiers nets	Non comptabilisés	+3,9
Solde total	–5,1	–38,6

Selon cette estimation prudente, près de 10 % des pensions versées en France seraient financées par l'endettement, soit environ 10 centimes par euro de pension. Cette proportion serait d'ailleurs la même pour toutes les dépenses publiques.

Le déficit des retraites représenterait ainsi environ un quart du déficit public total en 2025, ce qui correspond à la proportion des retraites dans l'ensemble des dépenses publiques.

2. Sans réforme, les retraites provoqueraient une forte augmentation de la dette publique

Les projections officielles du COR font apparaître une dégradation progressive du solde des retraites, qui atteindrait environ 2,8 % du PIB en 2070. Mais ces projections ne prennent pas pleinement en compte les effets cumulatifs des déficits sur la dette et les charges d'intérêt.

En retenant cette comptabilisation corrigée, et en la projetant à l'aide des prévisions économiques et démographiques du COR sous l'hypothèse d'une absence de réforme, on aboutit aux estimations suivantes :

Horizon	Surcroît de dette publique supplémentaire imputable aux retraites
2032	12 points de PIB
Vers 2045	Plus de 50 points de PIB
2070	Plus de 180 points de PIB

Cette trajectoire est insoutenable. Elle conduirait vraisemblablement à une crise financière imposant des mesures de redressement beaucoup plus brutales que celles qui pourraient être prises aujourd'hui.

3. Trois instruments permettent de redresser les finances des retraites

L'étude distingue trois leviers d'ajustement :

- le relèvement de l'âge effectif de départ à la retraite : il améliore durablement les comptes et favorise l'activité économique, mais ses effets sont progressifs ;
- la baisse ou la sous-indexation des pensions : elle produit des économies immédiates, mais ses effets s'atténuent à long terme ;
- la hausse des cotisations : elle améliore rapidement les recettes, mais pénalise l'emploi et l'activité économique.

La France ayant déjà des taux de cotisation parmi les plus élevés de l'OCDE, écarte une nouvelle augmentation de ces prélèvements pour privilégier une combinaison du relèvement de l'âge effectif de départ et de la sous-indexation des pensions.

4. Trois scénarios d'ajustement sont envisagés

Scénario 1 : reculer uniquement l'âge de départ.
L'âge légal serait progressivement relevé de 6 ans, à raison d'un trimestre par an, pour atteindre 68 ans et 9 mois en 2051. Cette mesure conduirait à un relèvement estimé de 4,2 ans de l'âge effectif moyen de départ à très long terme, mais elle serait insuffisante pour stabiliser l'endettement. En effet, les économies apparaîtraient lentement et ne concerneraient pas les pensions déjà versées aux retraités actuels.

Scénario 2 : engager un ajustement dès 2027.
Le gouvernement combinerait deux mesures :

- un relèvement de 6 ans de l'âge légal, étalé sur 24 ans visant à reculer l'âge de départ effectif de 4,2 ans ;
- une sous-indexation des pensions de 1 point par rapport à l'inflation pendant 10 ans.

Selon les simulations, cette combinaison permettrait de stabiliser la dette supplémentaire due aux retraites autour de 10 points de PIB jusqu'aux environs de 2055. Les pensions diminueraient en termes réels, jusqu'à environ 10 % par rapport à leur niveau de 2025, avant de se redresser progressivement.

Scénario 3 : attendre une crise financière en 2032–2033.
Aucune réforme des retraites ne serait engagée pendant le quinquennat 2027–2032. Une hausse des taux d'intérêt à 5 % aggraverait alors les déficits et l'endettement pendant cette période.

Le gouvernement serait contraint d'adopter simultanément :

- un relèvement de 6 ans de l'âge légal, étalé sur 24 ans ;
- une sous-indexation des pensions de 1 point pendant 10 ans ;
- une baisse permanente de 4 % des pensions à partir de 2033.

Ce scénario permettrait également de stabiliser la dette supplémentaire autour de 10 points de PIB, mais au prix d'un ajustement beaucoup plus brutal. Les pensions diminueraient jusqu'à 12 % en termes réels par rapport à leur niveau de 2025.

L'enseignement central est clair : plus les réformes sont tardives, plus elles sont sévères.

5. L'absence de réforme pourrait provoquer un conflit entre générations

Le refus de réduire les dépenses de retraite obligerait les gouvernements à rechercher des économies dans d'autres domaines ou à augmenter fortement les prélèvements obligatoires. Une telle politique ferait peser une charge croissante sur les actifs et les entreprises, au détriment des investissements, de l'emploi et des perspectives des jeunes générations.

L'étude évoque le risque d'une « gérontocratie politique », dans laquelle les arbitrages budgétaires privilégieraient systématiquement les retraités au détriment des actifs. Cette situation pourrait accentuer les tensions entre générations et encourager l'émigration des jeunes les plus qualifiés.

6. La capitalisation comme complément indispensable à la répartition

Le système actuel de retraite par répartition ne pourra maintenir durablement le niveau des pensions sans une augmentation considérable des prélèvements obligatoires pesant sur les actifs. L'étude recommande donc la création d'un pilier de retraite par capitalisation, complémentaire de la répartition. L'objectif serait de diversifier les sources de financement des retraites, d'améliorer leur rendement à long terme et de réduire la dépendance du système aux évolutions démographiques. La capitalisation est ainsi présentée comme un moyen de limiter la baisse future des pensions tout en préservant les finances publiques. Cette réforme ne produit naturellement que des effets à long terme et nécessite des efforts supplémentaires à court terme au profit des générations futures.

Conclusion

L'étude défend trois propositions principales.

Premièrement, le déficit des retraites est, selon la méthode comptable retenue, beaucoup plus élevé que celui présenté officiellement : 38,6 milliards d'euros en 2025 contre 5,1 milliards.

Deuxièmement, le seul relèvement de l'âge de départ ne suffira pas à rétablir durablement les finances des retraites. Il devra être accompagné d'une sous-indexation prolongée des pensions, voire d'une diminution de leur montant en cas de crise financière.

Troisièmement, une réforme engagée rapidement permettrait de limiter les sacrifices demandés aux retraités et d'éviter une aggravation des tensions entre générations.

La thèse centrale de cette étude est que l'absence de réforme ne préserverait pas durablement les pensions : elle reporterait les ajustements nécessaires, en augmentant leur coût politique, économique et social.



Détail d'une peinture à l'acrylique.

© vural

LES RETRAITES ET LA CRISE DES FINANCES PUBLIQUES : SCÉNARIOS D'AJUSTEMENT

Bertrand MARTINOT

Ancien élève de l'ENA, économiste et essayiste, expert associé à l'Institut Montaigne sur les questions sociales et ancien conseiller social à l'Élysée

INTRODUCTION

À quelques mois des prochaines élections présidentielle et législatives, les études d'opinion continuent de mettre en évidence l'opposition d'une grande majorité de Français aussi bien au relèvement de l'âge de départ à la retraite qu'à la baisse, ou même à la sous-indexation des pensions.

La plupart des arguments utilisés par les partisans d'une nouvelle réforme des retraites (un « déficit des retraites » en proportion du PIB qui serait insoutenable) apparaissent bien abstraits pour une population habituée à vivre depuis plusieurs décennies avec un « trou de la sécu » sans effet tangible sur la vie quotidienne. En outre, la présentation des comptes des régimes de retraite obligatoires dans les documents officiels aboutit à minimiser la contribution des retraites au déficit public dans son ensemble, comme l'a admis Amélie de Montchalin lorsqu'elle était ministre des Comptes publics[1] et, plus récemment comme le stipule le rapport de la Cour des comptes[2]. Les conventions comptables utilisées jusqu'ici par les pouvoirs publics ont en effet conduit à faire porter indûment par l'État une part significative de ce déficit. Ce flou comptable a été dénoncé par plusieurs experts comme biaisant fortement le débat public sur les retraites[3].

1. Voir son audition au Sénat à l'occasion de l'examen du projet de loi de finances de la sécurité sociale pour 2026, 20 novembre 2025 [en ligne].

2. Cour des comptes, *Rapport sur les retraites des fonctionnaires de l'État*, 22 septembre 2026, [en ligne].

3. Voir notamment Jean-Pascal Beaufret, *Contribution à la mission flash de clarification du financement des retraites*, Fondapol, février 2025 [en ligne].

La présente étude, qui se fonde sur des travaux récents relatifs au calcul du solde des retraites, évalue l'accumulation supplémentaire de la dette publique qui résulterait d'une absence de réforme. Elle envisage ensuite plusieurs scénarios de crise qui nécessiteraient une réaction rapide et forte du gouvernement.

L'étude est construite de la manière suivante : elle revient tout d'abord de manière critique sur les perspectives financières de notre système de retraite telles que présentées par le Conseil d'orientation des retraites (COR) ; elle réévalue ensuite ces projections financières dans un cadre comptable qui prend mieux en compte la contribution réelle des retraites aux déséquilibres d'ensemble de nos finances publiques ; enfin, elle envisage et simule plusieurs scénarios de redressement, soit « à froid », soit « à chaud » en cas de survenance d'une crise financière.

I. LES PROJECTIONS DU COR DONNENT UNE PREMIÈRE ESTIMATION DE LA TRAJECTOIRE FINANCIÈRE SPONTANÉE DES RETRAITES

1.En première analyse, le scénario « au fil de l'eau » du COR ne semble pas si inquiétant, en tout cas pas à court terme

Le COR actualise chaque année ses prévisions financières pour l'ensemble du système de retraite. Ses projections de « solde du système de retraite » à l'horizon 2070 occupent une place considérable dans le débat public. De ce point de vue, le dernier rapport de cette instance, publié en juin 2026, est le plus pessimiste depuis sa création en 2001, notamment parce qu'il revoit à la baisse son scénario central du taux de fécondité pour l'aligner sur les projections de l'Insee les plus récentes.

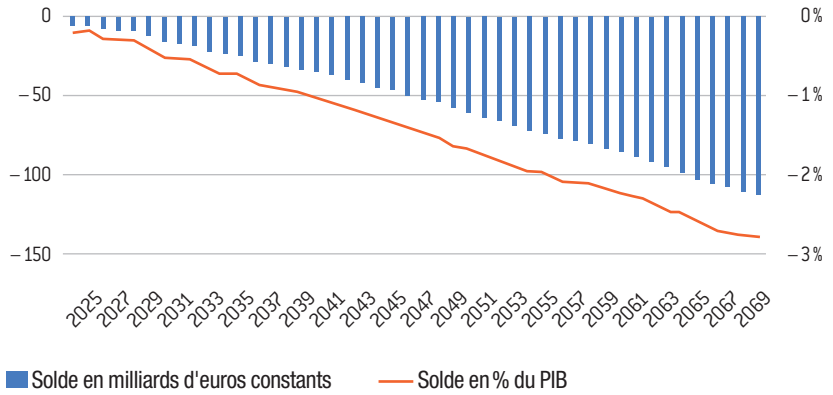
L'évolution du déficit des retraites, entendu dans ses travaux comme un solde primaire (c'est-à-dire hors charges d'intérêt de la dette et produits financiers des régimes), est sa publication la plus médiatisée. Ses plus récentes projections[4] au fil de l'eau (c'est-à-dire en l'absence de réformes futures et en gelant la réforme Borne à son niveau de 2025[5]), déterminent un « scénario de référence » qui aboutit aux résultats suivants :

4. *Rapport annuel du COR*, juin 2026.

5. Le COR intègre les effets à long terme des réformes passées, ainsi que la reprise de la réforme Borne à partir de 2028. Nous corrigeons le document du COR pour intégrer le gel de la réforme Borne (âge légal figé à 62 ans et 9 mois, durée de cotisation pour l'obtention du taux plein gelée à 42 ans et demi).

En termes de déficit du système de retraite :

Graphique 1 : Déficit des retraites en milliards d'euros constants (échelle de gauche) et en % du PIB (échelle de droite)



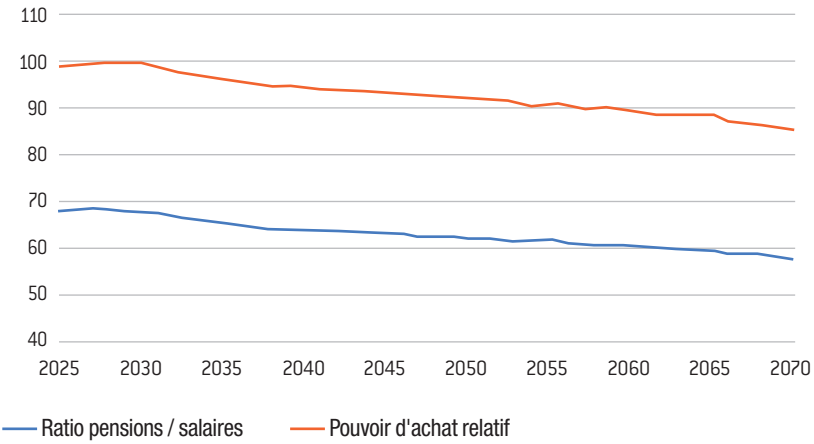
Source : COR (calcul de l'auteur pour l'impact du gel de la réforme Borne)

Pour des Français habitués à vivre depuis les années 1980 avec le « trou de la sécu », il faut bien admettre que ces chiffres ne semblent pas très alarmistes. À court terme, ils apparaissent presque dérisoires par rapport à la totalité du déficit public (sans doute de l'ordre de 5,5 % du PIB en 2026, soit plus de 160 milliards d'euros) et ne devraient pas dépasser 0,5 % du PIB avant 2037, même en cas de gel de la réforme Borne. Dans 45 ans, le « déficit des retraites » serait certes plus significatif (2,8 % du PIB, soit environ 114 milliards d'euros en euros constants de 2025), mais resterait en tout état de cause très inférieur au déficit public actuel. Comment, sur la base de chiffrages aussi abstraits et lointains, sensibiliser à la question des retraites une population dont la première préoccupation est le pouvoir d'achat immédiat selon tous les sondages d'opinion ?

Ces projections ne semblent pas non plus alarmantes pour l'avenir des pensions et du pouvoir d'achat des retraités. Toujours selon le COR, on observerait bien une érosion des pensions par rapport aux revenus d'activité[6], mais celle-ci resterait assez modeste. **Exprimée en termes de pouvoir d'achat par personne, l'évolution serait encore moins préoccupante,** compte tenu de la concentration croissante des patrimoines chez les ménages retraités et de l'absence d'enfants à charge dans la grande majorité des foyers concernés (voir tableau ci-dessous) :

6. Baisse qui vient du fait que, dans la législation actuelle, les pensions, une fois liquidées, sont indexées sur les prix, tandis que les salaires progressent comme les prix augmentés des gains de productivité.

Graphique 2 : Pensions relatives et pouvoir d'achat relatif (en %)



Source : COR (calcul de l'auteur pour l'impact du gel de la réforme Borne)

Cette évolution ramènerait le niveau relatif du pouvoir d'achat des retraités à celui des années 1990 d'ici à 45 ans. Elle serait sans doute socialement admissible et placerait toujours notre système de retraite sensiblement au-dessus de la moyenne européenne d'aujourd'hui en termes de générosité relative[7].

2. Ces projections seraient plus inquiétantes si l'on réintroduisait dans le raisonnement le surcroît d'endettement supplémentaire généré par ces déficits

Les projections qui précèdent ne prennent pas en compte l'accumulation de dette qui résulterait de cette trajectoire de déficits primaires au fil de l'eau. Pourtant, une simple correction du solde projeté par le COR, intégrant les charges d'intérêt et les produits financiers des régimes de retraite par répartition, donne une vision beaucoup plus réaliste de cette trajectoire financière.

7. Voir OCDE, *Perspectives des retraites*, 2025.

La prise en compte des charges d'intérêt, des produits financiers et de la dette

Cet exercice suppose naturellement de prendre en compte les dettes initiales (c'est-à-dire en début de projection, soit la fin de l'année 2025) ainsi que les réserves financières du système de retraite en début de période. Les données utilisées sont les suivantes :

- **dettes des régimes de retraite au 31 décembre 2025 :** en analysant les comptes, on peut considérer qu'environ 25 % de la dette sociale portée par la CADES[8] et 50 % de la dette de trésorerie de l'Acoss[9] sont imputables à la branche vieillesse[10]. Ces dettes, totalisant 59 milliards d'euros en 2025, génèrent des charges d'intérêt qui doivent être réintégrées dans le compte de résultat des retraites au taux de 3,25 % (1,5 % réels + inflation moyenne de 1,75 % retenue par le COR dans ses projections). En projection, il est également tenu compte, dans le calcul de l'endettement futur, de l'amortissement de la dette portée par la CADES prévu pour s'échelonner entre 2026 et 2033.
- **actifs des régimes de retraite au 31 décembre 2025 :** en sens inverse, plusieurs régimes de retraite par répartition ont accumulé des réserves. Celles-ci se montent à 224 milliards d'euros selon le COR[11]. Ces actifs génèrent des produits financiers qui doivent également être intégrés dans le compte de résultat des retraites.
- **Taux d'intérêt :** dans nos projections, le taux d'intérêt est fixé à 3,25 % (1,5 % réel + inflation moyenne de 1,75 % retenue par le COR dans ses projections). Il s'applique à la fois aux dettes et aux actifs. On fait donc ici l'hypothèse que la très forte remontée des taux d'intérêt constatée depuis l'été 2026 sur la dette publique française ne sera que temporaire et que les taux retrouveront rapidement leur niveau de long terme, ce qui est une hypothèse plutôt optimiste.

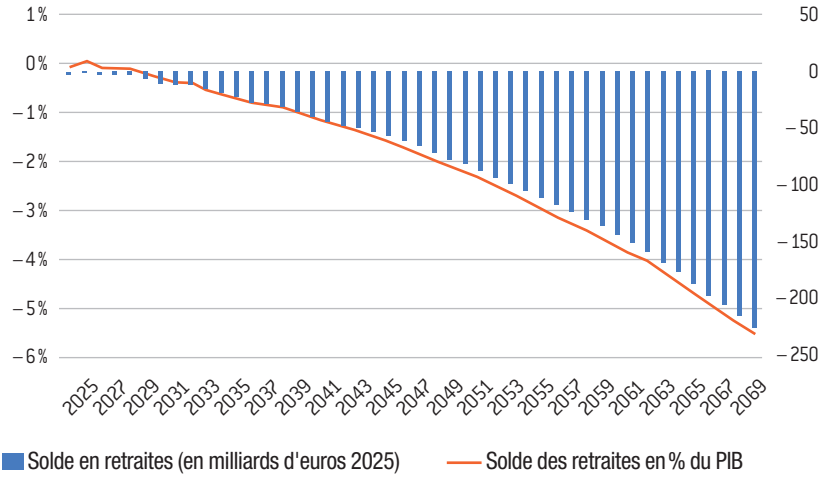
8. La CADES est la Caisse d'amortissement de la dette sociale, dont l'objet est d'amortir les déficits accumulés par le passé par les organismes de sécurité sociale, principalement la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) et la Caisse nationale d'assurance maladie (CPAM), via notamment la CRDS qui lui est affectée.

9. L'Acoss (ou Agence centrale des organismes de sécurité sociale) est l'agence qui porte la trésorerie de l'ensemble des caisses de sécurité sociale, dont la Caisse nationale d'assurance vieillesse.

10. Voir le *Rapport à la Commission des comptes de la sécurité sociale*, octobre 2025. Ce chiffrage n'est malheureusement qu'une estimation, la CADES ne détaillant pas avec précision la proportion de la dette qu'elle porte (135 milliards d'euros fin 2025) aux différentes branches de la sécurité sociale.

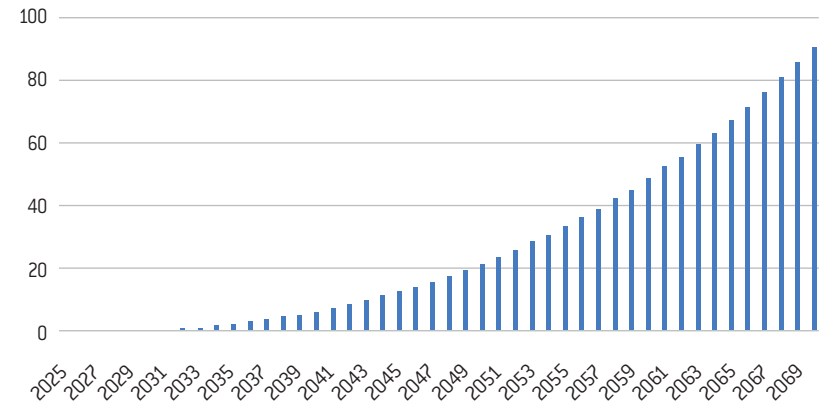
11. Voir le *Rapport annuel du COR*, juin 2026 : sur ces 224 milliards, 113 sont des réserves de l'Agirc-Arrco et 19 milliards sont celles du régime des contractuels de la Fonction publique (Ircantec). Les autres réserves sont détenues par des régimes d'indépendants et professions libérales.

Graphique 3 : Solde des retraites après réintégration des charges et produits financiers



Source : COR (calcul de l'auteur pour l'impact du gel de la réforme Borne)

Graphique 4 : Dette supplémentaire par rapport à 2025 en points de PIB (en %)



Source : COR et calculs de l'auteur

On constate que la réintégration de la dette et des réserves financières dans la projection ne change pas grand-chose à court et moyen termes. La prise en compte des revenus financiers générés par les réserves financières initiales permet même de limiter l'ampleur du déficit dans les premières années de la projection. Mais à long terme, la situation se dégrade de manière spectaculaire, beaucoup plus fortement que ce que suggère le solde primaire du COR. Ainsi, le surcroît d'endettement public par rapport à 2025 ressort à 16 points de PIB à l'horizon de 20 ans et de l'ordre de 90 points de PIB à l'horizon de 45 ans (en 2070).

Le scénario « au fil de l'eau » du COR entraîne donc implicitement une dérive massive, quoique lente, des déficits et de l'endettement publics. Il est bien difficile de croire qu'un tel scénario pourrait se réaliser sans une crise financière obligeant l'État à mettre en œuvre une ou plusieurs réformes profondes à un moment ou à un autre.

II. UNE PRÉSENTATION PLUS RIGOUREUSE ET RÉALISTE DES COMPTES PERMET DE MIEUX APPRÉHENDER L'INSOUTENABILITÉ DE NOTRE SYSTÈME DE RETRAITE

1. La construction et la projection d'un « compte de résultat » des retraites économiquement réaliste est indispensable

La présentation du COR, qui semble montrer que les retraites – soit un quart du total des dépenses publiques – ne contribueraient aujourd'hui quasiment pas à la formation du déficit public global est très problématique. D'un point de vue opérationnel, il paraît totalement utopique de stabiliser le taux d'endettement public en proportion du PIB, ce qui suppose de réaliser environ une économie de l'ordre de 125 milliards d'euros à l'horizon de 5 ans [12], sans faire porter une partie substantielle de l'effort sur notre système de retraite.

Exonérer les retraites de tout effort supposerait que la quasi-totalité des ajustements sur les finances publiques seraient réalisés par l'État (sur son « train de vie ») ou sur d'autres organismes publics (collectivités locales, assurance chômage, assurance maladie…). On sait pourtant que cette hypothèse est irréaliste : si l'État a sans aucun doute des marges d'efficience considérables, certaines de ses dépenses sont très contraintes, voire amenées à croître dans les prochaines années : dépenses militaires, justice, recherche, innovation, enseignement supérieur… Quant à l'assurance maladie et à la branche dépendance, le vieillissement de la population tend naturellement à accroître leurs charges, sans doute de 2 à 3 points de PIB à l'horizon de 20 ou 30 ans [13].

Cette présentation a été sévèrement critiquée par plusieurs experts et parlementaires au motif qu'elle dépeindrait la situation financière des retraites sous un jour très optimiste. Partant, elle aboutirait même à minimiser l'ampleur des efforts financiers à accomplir dans le champ des retraites.

12. Xavier Jaravel, Xavier Ragot, Jean-Luc Tavernier et Natacha Valla, *Mission sur la transparence des finances publiques Situation tendancielle des finances publiques à horizon 2030*, rapport commandé par le Premier ministre, juillet 2026.

13. Bertrand Martinot, *La capitalisation : un moyen de sortir par le haut de la crise des retraites ?*, Fondapol, novembre 2024 [en ligne].

Sans entrer dans les détails techniques de ce débat indispensable à la bonne compréhension des enjeux financiers liés à l'évolution des retraites, il est essentiel de réaffirmer à quel point la notion de « déficit des retraites » est fragile et qu'il n'en existe pas de définition comptable incontestable.

En effet, si le montant des dépenses consacrées aux pensions ne fait pas débat, le choix des ressources qui doivent être comptabilisées pour reconstituer, au sein de l'ensemble des finances publiques, un « compte de résultat des retraites » est en partie conventionnel[14] : faut-il, comme le COR, retenir comme de véritables « recettes » toutes les ressources affectées aux régimes de retraite, quelle que soit leur nature, au risque de minorer le problème (il n'y a pas de déficit qu'un transfert supplémentaire de ressources ne saurait combler)[15] ? Ou faut-il, au contraire, ne comptabiliser comme recettes propres aux régimes que celles qui sont affectées directement à des régimes de retraite via des cotisations sociales et des taxes et impôts affectés (donc en écartant les subventions qui leur sont versées par l'État et par d'autres organismes publics comme l'assurance chômage ou la Caisse nationale des allocations familiales [CAF])[16] ?

Ces incertitudes sont encore plus fortes en matière de projection des comptes à l'horizon de plusieurs décennies : autant les pensions peuvent être projetées de manière rigoureuse à cadre réglementaire donné (en faisant des hypothèses sur les salaires et la démographie, et en appliquant les barèmes existants), autant les projections de recettes comportent une part irréductible d'arbitraire : il suffit qu'une loi de finances décide de ne plus affecter telle ou telle ressource fiscale ou telle subvention au système de retraite pour que le « déficit des retraites » s'aggrave d'autant (et que celui de l'État se réduise), et inversement.

Nous adoptons dans cette étude une position délibérément prudente, qui consiste à n'effectuer que deux corrections par rapport à la présentation comptable du COR, celles qui sont les plus consensuelles parmi les experts. Ces deux corrections sont les suivantes :

- déduire des ressources des retraites les subventions d'équilibre versées par l'État aux régimes spéciaux en extinction (SNCF, RATP, Mines…). Ce sont, en effet, des charges relevant de la solidarité nationale qui

14. Voir Bertrand Martinot, *J'ai cotisé, j'y ai droit ! Mensonges et vérités sur les retraites*, Éditions Hermann, mai 2026, pour une analyse plus détaillée de cette question.

15. C'est cette position qu'ont jusqu'à présent adoptée les gouvernements et la Cour des comptes et qui a abouti, comme on l'a vu, à des retraites très proches de l'équilibre (déficit de 5,5 milliards d'euros en 2025). À l'exception notable de François Bayrou qui, dans son discours de politique générale, avait déclaré que le « déficit des retraites » était sans doute de l'ordre de 55 milliards d'euros et non pas proche de l'équilibre comme l'affirmait la Cour des comptes et, à sa suite, le COR.

16. Telle est la position soutenue par Jean-Pascal Beaufret dans *Contribution à la mission flash…* , op. cit., qui a abouti à un « déficit des retraites » de l'ordre de 80 milliards d'euros en 2024, soit près de la moitié du déficit total des administrations publiques constaté cette année-là.

ne font que couvrir un besoin de financement de ces régimes qui ont des avantages spécifiques et, surtout, qui sont dans une situation démographique beaucoup plus dégradée que les autres ;

- distinguer dans les deux régimes de la Fonction publique [17], les recettes qui relèvent de véritables « cotisations employeur » de celles qui constituent en réalité des subventions d'équilibre relevant de la solidarité nationale. Seules les premières devraient être considérées comptablement comme des recettes propres à ces deux régimes, les secondes ne faisant que couvrir un besoin de financement préexistant (voir encadré ci-dessous).

Une approche plus réaliste des comptes des régimes de retraite des fonctionnaires

Les deux régimes des fonctionnaires présentent une grande particularité par rapport au secteur privé : les recettes payées par les employeurs ne sont pas calculées en appliquant un taux de cotisation fixe, mais le sont, soit de manière à équilibrer automatiquement leurs comptes (cas du régime des fonctionnaires de l'État), soit en appliquant un taux de cotisation arbitraire (cas du régime des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers). Dans les deux cas, ces « taux de cotisation employeurs » sont très supérieurs à ceux qui sont applicables au secteur privé, alors même que les niveaux des pensions versées en proportion du dernier salaire sont très proches. C'est pourquoi seule une partie de ces recettes devrait être considérée comme de « véritables » cotisations employeurs. Tel est d'ailleurs le raisonnement qu'applique la Cour des comptes dans son dernier rapport sur les retraites des fonctionnaires [18].

Afin de distinguer, au sein des ressources totales de ces deux régimes, celles qui relèvent de « véritables » cotisations employeurs de celles qui relèvent d'une subvention d'équilibre implicite, plusieurs méthodes existent, mais aucune n'est pleinement satisfaisante. Nous retenons une méthode de calcul s'inspirant étroitement de celle de l'Institut des politiques publiques (IPP) [19], également appliqué par la Cour des comptes dans ses travaux les plus récents [20]. Ainsi, nous retranchons des ressources consacrées aux retraites des fonctionnaires comptabilisées par le COR deux masses financières qui ne devraient pas être financées par des cotisations employeurs, mais directement par des subventions de solidarité :

17. Il s'agit, d'une part, du régime de retraite de la Fonction publique de l'État (FPE), dont les comptes ne sont pas retracés dans une caisse de retraite dédiée mais figurent dans un compte d'affectation spécial dans le budget de l'État, et d'autre part, du régime des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers, pour lequel existe une caisse de retraite spécifique, la Caisse nationale des retraites des agents des collectivités locales et de la Fonction publique hospitalière (CNRACL).

18. Cour des comptes, *Les retraites des fonctionnaires de l'État*, septembre 2026.

19. Nous renvoyons à Patrick Aubert, Maïlys Pedrono *et al.*, « Faut-il changer la comptabilité des retraites du régime des fonctionnaires de l'État ? » (note de l'Institut des politiques publiques, juin 2025), pour une description précise de cette méthode et le détail des calculs. Cette étude ne concernait que le régime des fonctionnaires de l'État (FPE) et portait sur des données datant de 2020. Nous prolongeons ici la méthode utilisée pour l'État jusqu'à 2025 et les années suivantes et l'appliquons pour le régime des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers.

20. Cour des comptes, *op. cit.*

- celles qui, dans le secteur privé, seraient financées par d'autres ressources que des cotisations (elles le sont par des transferts de la branche famille ou par des impôts affectés). Il s'agit pour l'essentiel de dépenses dites « non-contributives » (majorations de pensions pour enfants, pensions d'invalidité et autres dépenses de solidarité). Environ 10 % des pensions versées par les deux régimes de fonctionnaires relèvent de dispositifs non-contributifs [21] et ne devraient pas, à l'instar du régime du secteur privé, être financées par des cotisations retraite mais plutôt par une subvention d'équilibre ;

- celles qui résultent d'un déséquilibre démographique nettement plus accentué dans ces régimes que le régime du secteur privé [22]. Suivant la méthode préconisée par l'IPP, nous calculons, pour chacun des deux régimes, le montant des dépenses qui devraient être couvertes par une « subvention démographique » d'équilibre et non par une « cotisation employeurs ».

Une fois ces deux types de corrections effectuées, il est possible de reconstituer un résultat comptable des deux régimes considérés qui fait mieux apparaître leur besoin de financement que la présentation habituelle du COR. Ces résultats sont indiqués dans le tableau ci-dessous pour l'année 2025 :

	Milliards d'euros dans la présentation comptable du COR (2025)	Milliards d'euros dans la présentation modifiée (2025)
Solde du régime Fonction publique de l'État (FPE)	0	–28,3
Solde du régime des fonctions publiques des collectivités locales et hospitalières (CNRACL)	–2,1	–3,5
Solde des régimes spéciaux	+ 0,7	–7

En outre, comme dans la première partie de cette étude, nous intégrons dans le raisonnement les produits et charges d'intérêt des différents régimes afin d'aboutir à un solde proche de la notion comptable de résultat (contrairement au COR, dont les estimations ne portent que sur des soldes primaires, c'est-à-dire hors charges d'intérêt et produits financiers).

21. Source : Les dossiers de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Dress), n° 130, avril 2025. À noter que les avantages spécifiques associés à ces régimes (par exemple, ceux qui permettent des départs anticipés, notamment les « catégories actives » de fonctionnaires), ne sont pas ici considérés comme des dépenses « non-contributives », mais comme des spécificités de ces régimes, qui devraient donc bien être financées par des cotisations.

22. Ainsi, les ratios démographiques dans le régime général étaient de 0,9 cotisant pour 1 pensionné de droit direct pour le régime des fonctionnaires de l'État contre 1,5 cotisant pour 1 retraité de droit direct en 2025 (source : COR) dans le secteur privé (Caisse nationale d'assurance vieillesse). Cette différence explique la plus grande partie du surcoût des retraites des fonctionnaires par rapport aux pensions du secteur privé. Ces ratios se modifient naturellement au cours du temps en projection et permettent de calculer la composante du déficit qui est de nature purement démographique et qui devrait être couverte par une subvention spécifique.

Les produits financiers pour 2025 sont tirés des publications du COR. Quant aux charges d'intérêt, elles ne figurent dans aucun document consolidé mais peuvent être reconstituées à partir de la « dette accumulée » par les régimes par répartition au début de la projection (2025). Leur montant dépend naturellement des niveaux des « déficits des retraites » accumulés dans le passé, dont on a vu qu'ils sont sujets à débat. Comme dans la première partie de cette étude, et de manière très prudente, nous ne retenons que la seule part des dettes qui est explicitement imputable aux retraites dans les comptes de la Sécurité sociale. Cette estimation est très certainement un minorant de la « véritable » dette des retraites, héritée du passé[23].

Une fois ces corrections effectuées, on aboutit à une modification de la présentation du « compte de résultat des retraites » pour l'année 2025 qui diffère fortement du solde primaire publié par le COR :

	Milliards d'euros dans la présentation comptable du COR	Milliards d'euros dans la présentation modifiée
Solde des régimes privés (salariés et non-salariés) (1)	–3,7	–3,7
Solde du régime FPE (2)	0	–28,3
Solde du CNRACL (3)	–2,1	–3,5
Solde des régimes spéciaux en extinction (SNCF, RATP…) (4)	+0,7	–7
Produits financiers nets des charges d'intérêt (5)	Non comptabilisés	+3,9
Déficit des retraites = (1) + (2) + (3) + (4) + (5)	–5,1	–38,6

Dans cette comptabilisation plus complète, le « déficit des retraites », défini comme la part du déficit public global imputable au système de retraite, ressortirait donc à près de 40 milliards d'euros (contre 5,1 milliards d'euros dans la comptabilisation du COR), soit environ un quart du déficit public total constaté cette année (152,5 milliards d'euros). C'est ce résultat comptable établi pour 2025 qui servira de base aux projections qui suivent.

23. Comme on l'a vu dans la 1re partie de l'étude, cette dette peut être estimée à environ 60 milliards d'euros à fin 2025. Si nous appliquions la version corrigée du compte de résultat présenté ici aux années antérieures à 2025, nous aboutirions à des déficits cumulés, donc à une « dette des retraites » beaucoup plus élevée, de l'ordre de plusieurs centaines de milliards d'euros à la même date. Toutes les perspectives financières qui suivent s'en trouveraient naturellement dégradées par rapport à celles qui sont présentées dans la suite de cette étude.

2.Les projections de ce compte de résultat font apparaître une situation présente et des perspectives beaucoup plus dégradées que ce que suggère la présentation retenue par le COR

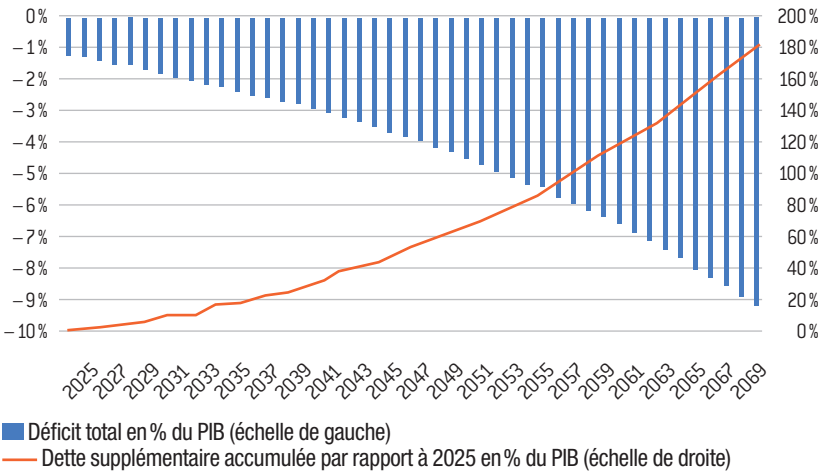
Il suffit de projeter chacun des éléments du compte de résultat ainsi corrigé avec les tendances publiées par le COR (sur l'évolution des pensions, des ratios démographiques des différents régimes, etc.) pour aboutir à une présentation des perspectives financières plus réaliste.

Ces simulations ont un double mérite :

- **elles quantifient la proportion de nos retraites par répartition qui sont aujourd'hui, en réalité, financées par la dette** et permettent ainsi de mieux prendre la mesure de la contribution du système de retraite à l'ensemble des déficits publics et à l'évolution de l'endettement public global. Cette proportion est de l'ordre de 10 % (38,6 milliards d'euros sur un total d'environ 400 milliards de pensions versées en 2025), soit la même proportion que l'ensemble des dépenses publiques, ce qui apparaît parfaitement logique. Autrement dit, on peut considérer que chaque euro de pension versée est financé à crédit à hauteur de 10 centimes.
- **elles permettent, en dynamique, de calculer l'accumulation d'endettement public supplémentaire à laquelle nous conduirait le scénario d'une absence de réforme.** De cette manière, il est possible de quantifier le cercle vicieux d'endettement et de charges d'intérêt.

Si l'on retient un scénario d'absence de réforme (y compris le gel maintenu de la réforme Borne), les résultats de la projection seraient les suivants :

Graphique 5 : Déficits et dette supplémentaire du système de retraite



Source : calculs de l'auteur sur la base du retraitement des comptes décrit ci-dessus.

Dans cette présentation comptable, pourtant très prudente comme on l'a vu, le caractère financièrement insoutenable de notre système de retraite « au fil de l'eau » apparaît de manière frappante. Le surcroît d'endettement public attribuable aux retraites atteindrait 12 points de PIB dès 2032, soit à la fin du prochain quinquennat, dépasserait 50 points de PIB dans 20 ans, et 180 points de PIB dans 45 ans. Cette projection montre qu'en réalité, la totalité de nos finances publiques est menacée d'une crise particulièrement grave.

Cette trajectoire financière, qui aboutit à une croissance exponentielle de la dette publique, est naturellement irréaliste. Il reste à imaginer des scénarios de crise et à évaluer les ordres de grandeur des ajustements qui seraient nécessaires pour y faire face et stabiliser la contribution des retraites à l'endettement public.

III. QUELQUES SIMULATIONS DE RÉÉQUILIBRAGE FINANCIER

1. Les leviers actionnables en cas de crise financière

Trois leviers sont mobilisables pour redresser un système de retraite par répartition : une hausse des cotisations, un relèvement de l'âge de départ effectif à la retraite, et une baisse ou une moindre progression (sous-indexation) des pensions actuelles. Ils ont des horizons temporels différents et des impacts différenciés sur l'évolution de la trajectoire des retraites et sur le PIB. Dans deux études [24], la Direction générale du Trésor (DGT) a évalué l'impact dans le temps de ces trois leviers et leurs effets macroéconomiques respectifs. Ceux-ci sont résumés dans le tableau ci-après :

24. DGT, « Les effets du report de l'âge de la retraite sur l'équilibre du système de retraite français », note rédigée pour le COR, octobre 2016 ; « Synthèse des simulations macroéconomiques concernant les leviers d'équilibre financier du système de retraite », note rédigée pour le COR, mars 2026, document de travail n° 2.

	Effet à 1 an		Effet à 5 ans		Effet à 10 ans		Effet à très long terme (> 20 ans)	
	PIB	Solde des régimes de retraite	PIB	Solde des régimes de retraite	PIB	Solde des régimes de retraite	PIB	Solde des régimes de retraite
Relèvement de l'âge légal minimum d'un an (au rythme d'un trimestre par an pendant 4 ans)	+0,05	+0,01	+0,3	+0,05	+0,7	+0,3	+0,7	+0,25
Baisse permanente des pensions actuelles de 1 point	–0,1	+0,13	–0,1	+0,1	–0,06	+0,04	0	0
Hausse de cotisations employeur de 1 point	–0,05	+0,25	–0,25	+0,15	–0,3	+0,1	0,35	+0,2

Source : DGT (2016 et 2026) et calculs de l'auteur

On voit que, parmi ces trois leviers, deux seulement produisent leur effet maximal immédiatement : la hausse des cotisations et la baisse des pensions, tandis que le relèvement de l'âge légal produit le maximum de ses effets à partir de 10 ans. En outre, seuls les leviers du relèvement de l'âge légal et du relèvement des cotisations ont un impact favorable sur le solde des retraites à long terme. Autrement dit, si le levier de la baisse des pensions est le plus efficace à court terme, il ne permet pas de redresser les finances des régimes de retraite à long terme [25].

En période de crise financière ou de redressement massif des finances publiques, tous les pays ont adopté une combinaison de désindexation ou de baisse temporaire ou durable des pensions et un relèvement de l'âge de départ, plus rarement une hausse des cotisations retraite. Le tableau suivant rappelle un certain nombre d'épisodes de ce type.

25. Ce qui s'explique pour des raisons évidentes : la baisse des pensions n'affecte, par construction, que les générations de retraite actuelles. Dès lors, son impact se réduit au fur et à mesure de leur remplacement par des générations qui ne sont pas concernées par cette baisse.

Principales mesures prises par quelques pays européens depuis les années 2010

	Mesure d'urgence sur les pensions	Sous-indexation des pensions	Relèvement de l'âge légal – ampleur et rythme	Dates
Grèce	Baisse des pensions entre 10 et 40 % selon le niveau des pensions + gel pendant 5 ans	Durable	2 ans en 3 ans	2011–2013
Italie	Gel total des pensions les plus élevées : baisse immédiate de 5,8 %	Sous-indexation progressive avec le niveau de pension pendant 4 ans	Variable selon les sexes : 2 ans en 8 ans pour les hommes dans le secteur privé 7 ans en 8 ans pour les femmes dans le secteur privé	2011
Portugal	4 années de gel + prélèvement sur les pensions les plus élevées	Sous-indexation durable	1 an en 1 an	2012
Allemagne		Sous-indexation durable en fonction d'un coefficient prenant en compte le déséquilibre démographique	2 ans en 19 ans	2012
Espagne	Une année de gel	Sous-indexation en fonction de paramètres démographiques et financiers pendant 4 ans	2 ans en 15 ans	2011
France		Sous-indexation de la pension de base en 2018 et 2019 au-delà de 2 000 euros. Sous-indexation fréquente des pensions complémentaires Agirc-Arrco depuis 2017	2 ans en 7 ans	2010 (réforme Woerth)

Source : OCDE, *Perspectives des retraites*, 2025

Dans le cas français, les taux de cotisation retraite étant déjà parmi les plus élevés de l'OCDE[26], nous ne privilégions pas un scénario où leur taux serait relevé et nous nous concentrons sur les deux autres leviers. La combinaison optimale, dans le cas de la France, est vraisemblablement une combinaison d'un relèvement de l'âge de départ[27] – qui est la mesure offrant le meilleur rendement sur les finances des retraites et sur l'activité économique à long terme – et d'une désindexation et baisse des pensions – qui est le levier le plus puissant à court terme.

26. OCDE, *Perspectives des retraites*, 2025.

27. À noter que le relèvement de l'âge de départ qui importe est celui de l'âge de départ effectif, de quelque manière que l'on parvienne à ce résultat. Pour atteindre cet objectif, on peut imaginer reculer l'âge légal minimum. Une autre possibilité consisterait à introduire, comme en Allemagne ou en Suisse, de fortes décotes quand le départ a lieu avant un âge de « référence ». Le relèvement de l'âge légal a le mérite d'envoyer un signal très fort, mais son efficacité peut être réduite si, comme on l'a vu par le passé, il s'accompagne de dérogations de plus en plus nombreuses, par exemple celles qui concernent les « carrières longues ». C'est parce que seules des simulations portant sur l'âge légal sont disponibles dans la littérature que nous retenons ici ce paramètre.

2. Quelques scénarios pour les prochaines années

L'hypothèse la plus probable en cas de crise financière serait un engagement solennel du gouvernement à stabiliser la dette publique en proportion du PIB à l'horizon de quelques années. Dans ce contexte, le système de retraite devrait logiquement apporter sa contribution à l'effort général en stabilisant la fraction de la dette dont il est lui-même responsable. Plusieurs scénarios d'ajustement sont envisagés, qui diffèrent selon que le gouvernement met en œuvre des mesures rapides, dès le début du prochain quinquennat, ou qu'il n'intervient que cinq ans plus tard en réaction à une crise financière.

Scénario 1 : le gouvernement renonce à agir sur le niveau des pensions et n'actionne que le levier de l'âge de départ à la retraite à partir de 2027 via un relèvement important de l'âge minimum légal au rythme moyen constaté dans les réformes de ce type conduites dans les autres pays européens, soit un trimestre par an.

Dans ce scénario, le gouvernement décide de relever de 6 ans l'âge légal à raison d'un trimestre par an pendant 24 ans (qui passerait donc de 62 ans et 9 mois en 2027 à 68 ans et 9 mois en 2051), ce qui correspond, en fait, à une reprise puis une amplification de la réforme Borne.

L'impact financier de ce mouvement sur le solde des retraites est sujet à débat[28] car il dépend, du côté des cotisations retraite, de ses effets sur l'emploi des seniors et, du côté des dépenses, sur la proportion des personnes bénéficiant de dérogations à l'âge légal (par exemple les « carrières longues »). Il faut remarquer que cette hausse ne se traduirait certainement pas par une hausse équivalente de l'âge moyen de départ à la retraite du fait des dispositifs de départs anticipés qui subsisteraient inévitablement – voire seraient étendus – comme on l'a vu à l'occasion du projet de réforme Borne. Le COR estime qu'un an de relèvement de ce paramètre conduirait à un recul de l'âge de départ effectif d'environ 0,7 an. Une hausse de l'âge légal de 6 ans correspondrait donc à un relèvement de l'âge effectif de l'ordre de 4,2 ans, ce qui est à peu près le recul estimé nécessaire par le COR pour ramener le système de retraite à l'équilibre financier selon le mode de comptabilisation de cette instance [29].

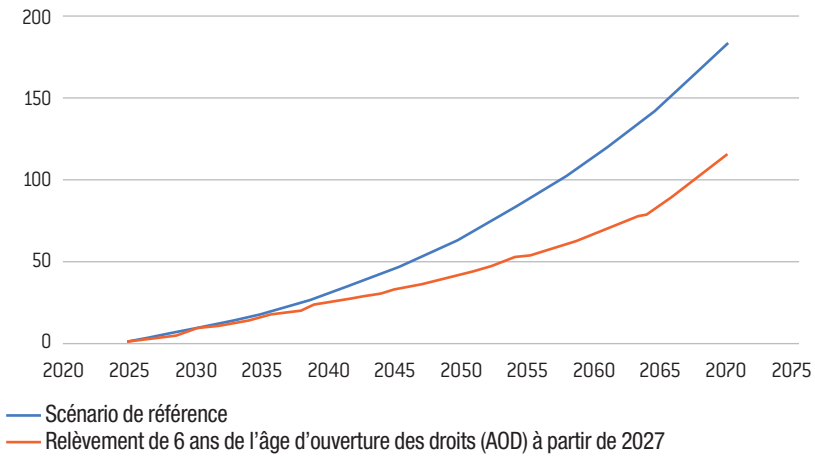
Les projections réalisées dans le cadre comptable élargi construit dans la partie II montrent que cette réforme, pourtant drastique, ne permettrait pas de stabiliser la trajectoire d'endettement des retraites. Comme le montre

28. L'impact de cette mesure sur l'ensemble des administrations publiques est encore plus incertain : d'une part, le surcroît d'emplois et d'activité économique généré augmente les recettes (y compris TVA, IR, etc.). En sens inverse, si l'emploi des seniors ne s'ajuste pas de manière satisfaisante, on assiste à un accroissement d'autres dépenses sociales (départs en invalidité pour raison de santé ou de chômage, par exemple). Ces impacts ne sont pas considérés ici puisque le seul impact étudié porte sur le solde financier des retraites.

29. COR, *Rapport annuel*, juin 2026.

le graphique ci-dessous, la dette publique s'accroîtrait de 37 points de PIB d'ici à 20 ans (2047). La raison en est que cette réforme met du temps à produire ses effets puisqu'elle est progressive et ne concerne que les futures générations de retraités, laissant inchangée la question de la masse des pensions actuelles. Ce faisant, elle n'empêche pas une accumulation rapide de la dette dès les premières années, ce qui rend d'autant plus difficile toute stabilisation ultérieure.

Graphique 6 : Hausse de la dette (en %)



Source : DGT (2016 et 2026) et calculs de l'auteur

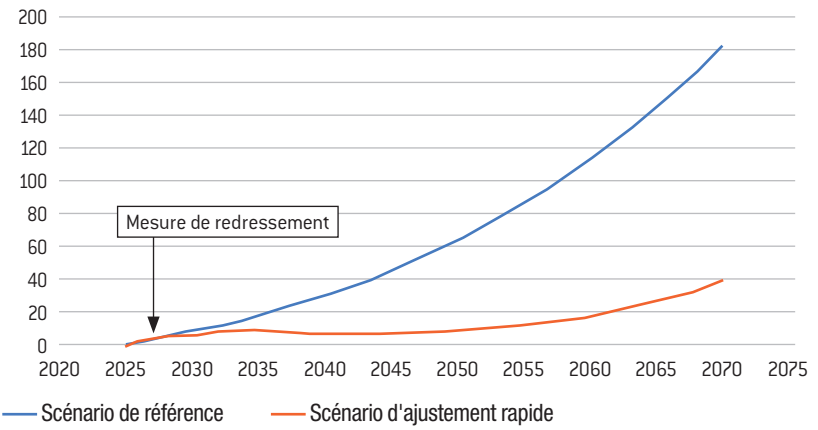
Si l'on souhaite véritablement stabiliser la dette publique générée par le système de retraite, il est dès lors indispensable de compléter cette mesure par une action déterminée et à impact rapide sur le niveau des pensions. Cette action serait d'autant plus limitée dans le temps et politiquement acceptable qu'elle interviendrait tôt – à froid – et non tardivement, et en situation de crise financière aiguë. C'est ce qu'illustrent les deux scénarios suivants.

Scénario 2 : le gouvernement combine, dès 2027, un relèvement progressif de l'âge de départ et une sous-indexation des retraites calculée de manière à enrayer la hausse de l'endettement public en proportion du PIB. Pour y parvenir, il procède à une sous-indexation des retraites par rapport à l'inflation de 1 % pendant 10 ans[30], et un relèvement de 6 ans de l'âge légal de départ à raison d'un trimestre par an pendant 24 ans. Cette

30. La simulation de l'impact de cette mesure de sous-indexation repose sur les travaux réalisés pour Fondapol : Bertrand Martinot, Philippe Gravier et Renan Muret, *Vers un système mixte de retraite répartition - capitalisation*, novembre 2025 [en ligne].

combinaison permettrait de gagner du temps et de stabiliser le surcroît d'endettement des retraites à son niveau de 2030 pendant plus de vingt ans et de le maintenir autour de 10 points de PIB jusque vers 2055. À cet horizon, la réforme devrait être réévaluée de manière à tenir compte de l'évolution du taux de fécondité, qui est la variable la plus incertaine à cet horizon.

Graphique 7 : Évolution de l'endettement en cas de réaction rapide (2027) (en %)

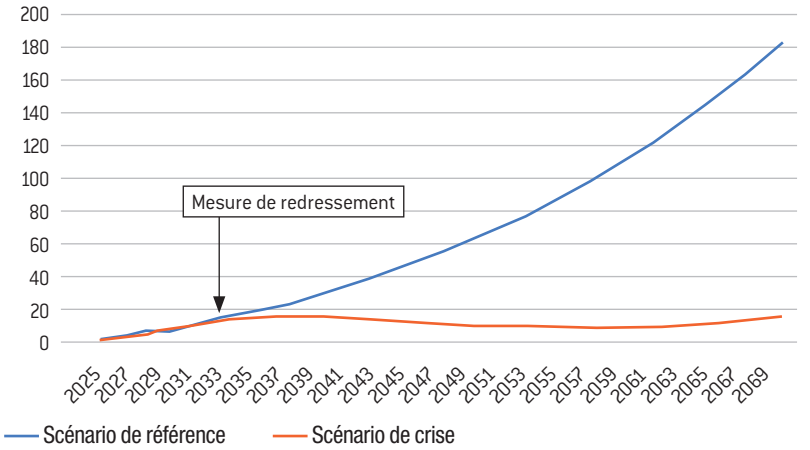


Source : DGT (2016 et 2026) et calculs de l'auteur

Scénario 3 : aucune réforme des retraites n'intervient durant le quinquennat 2027–2032. Les taux d'intérêt montent fortement, pour atteindre 5 % environ (hausse de 200 points de base par rapport à la situation normale, en l'absence de crise) entre 2027 et 2032. La dette publique supplémentaire due aux retraites augmente de 13 points de PIB durant cette période du fait de l'emballement des déficits et des charges d'intérêt. **En réaction, et afin de faire baisser les taux d'intérêt, le gouvernement décide de redresser brutalement la situation en 2033 via :**

- un relèvement de l'âge légal de six années sur 24 ans, à partir de 2033 ;
- une sous-indexation des pensions de 1 % pendant dix ans (2033–2043) ;
- une mesure pérenne de diminution de 4 % des pensions à partir de 2033 (qui pourrait prendre la forme, comme dans certains pays qui ont connu ce genre de crise, d'une contribution fiscale spécifique sur les retraites).

Graphique 8 : Évolution de l'endettement en cas de réaction retardée (2032) (en %)

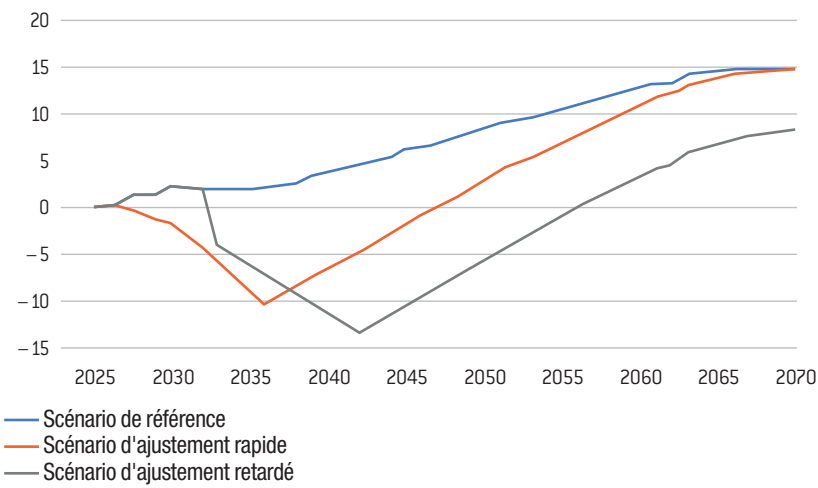


Source : DGT (2016 et 2026) et calculs de l'auteur

Dans ce scénario brutal, le gouvernement parvient à stabiliser la dette en % du PIB dès 2033 et remet le système de retraite sur une trajectoire qui permet de maintenir le surcroît d'endettement autour de 10 points de PIB jusque vers 2060, comme dans le scénario précédent.

Ces deux scénarios ont naturellement des implications différentes en termes d'évolution du niveau des pensions, même si, dans les deux cas, ils entraînent des évolutions beaucoup moins favorables que le scénario de référence, comme l'illustre le graphique ci-dessous :

Graphique 9 : Niveau des pensions par rapport à la pension moyenne de 2025 (en %)

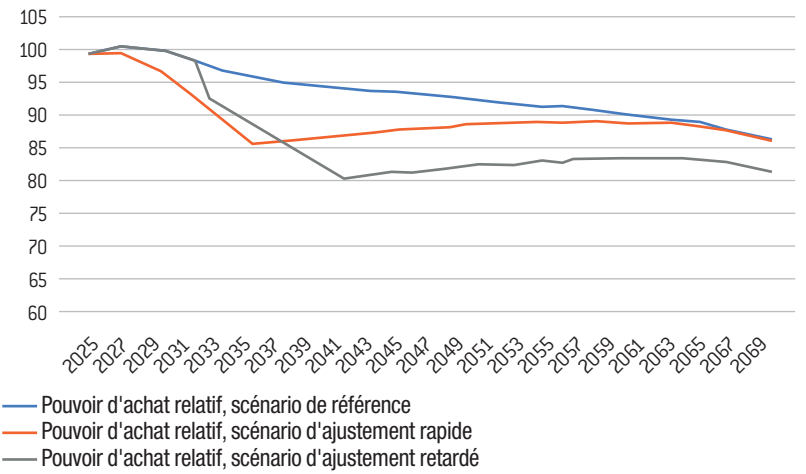


Source : DGT (2016 et 2026) et calculs de l'auteur

Ainsi, dans le scénario 2 (ajustement rapide), les pensions versées diminuent en termes réels par rapport à leur niveau de 2025 jusqu'à un maximum de 10 % avant de remonter dans les années suivantes au fur et à mesure que s'estompent les effets de la sous-indexation. Dans le scénario 3 (ajustement retardé), les pensions diminuent fortement dans un premier temps par rapport à leur niveau de 2025, jusqu'à un maximum de 12 % en 2042, avant de remonter au fur et à mesure que s'estompent les effets de la désindexation.

Ces scénarios de redressement financier ont également des incidences importantes sur l'évolution du pouvoir d'achat des retraités par rapport à celui des actifs, ce qu'illustre le graphique suivant :

Graphique 10 : Pouvoir d'achat relatif des retraités par rapport aux actifs (en %)



Source : DGT (2016 et 2026) et calculs de l'auteur

La conclusion de ces simulations est donc sans appel. La construction et la projection d'un compte de résultat complet du système de retraite montrent que le seul relèvement de l'âge de départ à la retraite sera insuffisant pour remettre le système sur une trajectoire financièrement soutenable. En revanche, une combinaison du relèvement de l'âge de départ et d'une sous-indexation modérée des pensions pendant une dizaine d'années permettrait de stabiliser l'endettement sur une longue durée.

Si de telles mesures de stabilisation n'étaient pas entreprises très rapidement, il n'y aurait que deux solutions qui dépendraient des équilibres des forces politiques et des arbitrages entre générations :

- **dans une première hypothèse, les ajustements seraient purement et simplement reportés**, ce qui ne ferait que rendre la crise plus aiguë. Dans ce cas, une partie de la réponse passerait par un ajustement extrêmement brutal du niveau des pensions, comportant une baisse significative et pérenne ;
- **dans une seconde hypothèse, les gouvernements ne chercheraient jamais à rendre le système de retraite soutenable mais effectueraient les ajustements nécessaires sur d'autres postes de dépenses** et se résoudraient à des hausses massives de prélèvements obligatoires sur les ménages actifs et les entreprises. Il s'agirait d'un scénario où perdurerait cette forme de « gérontocratie politique » dénoncée récemment par l'ancien gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau[31]. Dans une telle situation, une guerre entre générations deviendrait inévitable. Il serait alors probable qu'une partie de la jeunesse notamment les jeunes les plus talentueux et les plus mobiles souhaite tenter sa chance ailleurs et émigre vers des pays où son avenir serait davantage pris en considération. Il vaut donc mieux très rapidement trouver des solutions équilibrées et justes pour éviter d'en arriver là.

CONCLUSION

Dès lors qu'on propose une présentation rigoureuse de l'évolution financière des retraites, **le seul relèvement de l'âge de départ effectif, qui a été au cœur des réformes passées, ne suffira pas à stabiliser le financement du système. Une telle mesure doit inévitablement être complétée par une sous-indexation significative, sur plusieurs années, des pensions, voire une baisse en niveau absolu en cas de crise aiguë.** C'est d'ailleurs la voie qu'ont empruntée tous les pays qui ont été confrontés à la nécessité de redresser leurs finances publiques dans l'urgence. Plus tôt ces mesures interviendront, et plus elles pourront être limitées dans le temps et en intensité.

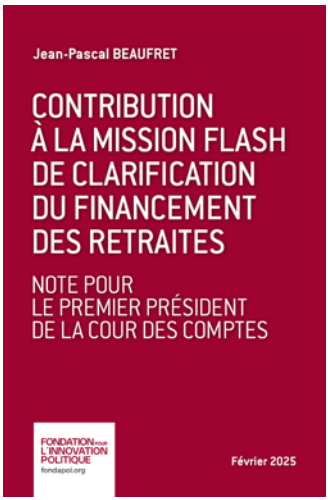
31. François Villeroy de Galhau, Lettre de départ adressée au président de la République, mai 2026 : « Nos arbitrages collectifs ont été jusqu'à présent en faveur des seniors : dépenses de retraite et de santé, et financement par le déficit [...]. Si notre pays poursuit de tels choix gérontocratiques, il ne pourra pas bien préparer l'avenir. »

Nos simulations montrent, en définitive, que le niveau actuel des pensions est insoutenable, sauf à accroître fortement le niveau des ressources (prélèvements obligatoires) que notre pays accepte de consacrer aux retraites, donc à sacrifier notre avenir et provoquer une véritable guerre des générations.

Cette baisse inévitable du niveau des pensions par rapport à aujourd'hui, qui va bien au-delà de ce que suggèrent les projections du COR, milite pour la création d'un pilier par capitalisation venant conforter la répartition, seul capable de « prendre le relai » à terme, et éviter un affaiblissement du système grâce à une amélioration de son rendement et à la création de marges de manoeuvre financières nouvelles [32].

32. Bertrand Martinot, Philippe Gravier et Renan Muret, novembre 2025, *op. cit*. [en ligne].


François FACCHINI
CONDITIONS ET CONSÉQUENCES DU DÉCLENCHEMENT DU MÉCANISME EUROPÉEN DE STABILITÉ POUR LA FRANCE : LE SCÉNARIO GREC
FONDATION pour L'INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org
Novembre 2026


Jean-Pascal BEAUFRET
CONTRIBUTION À LA MISSION FLASH DE CLARIFICATION DU FINANCEMENT DES RETRAITES
NOTE POUR LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR DES COMPTES
FONDATION pour L'INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org
Février 2025


Bertrand MARTINOT
Renan MURET
Philippe GRAVIER
VERS UN SYSTÈME DE RETRAITE MIXTE RÉPARTITION - CAPITALISATION
QUELQUES MODALITÉS CONCRÈTES DE TRANSITION
FONDATION pour L'INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org
Novembre 2025


Bertrand MARTINOT
RETRAITES : OPTIMISER LES DÉPENSES, INTRODUIRE UNE PART DE CAPITALISATION
FONDATION pour L'INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org
Mars 2025


Bertrand MARTINOT
LA CAPITALISATION : UN MOYEN DE SORTIR PAR LE HAUT DE LA CRISE DES RETRAITES ?
FONDATION pour L'INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org
Novembre 2024


Kristoffer LUNDBERG
RETRAITES : LEÇONS DES RÉFORMES SUÉDOISES
FONDATION pour L'INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org
Avril 2020


Frank VANDENBROUCKE
RETRAITES : LEÇONS DES RÉFORMES BELGES
FONDATION pour L'INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org
Février 2020


Michel MARTONE
RETRAITES : LEÇONS DES RÉFORMES ITALIENNES
FONDATION pour L'INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org
Novembre 2018

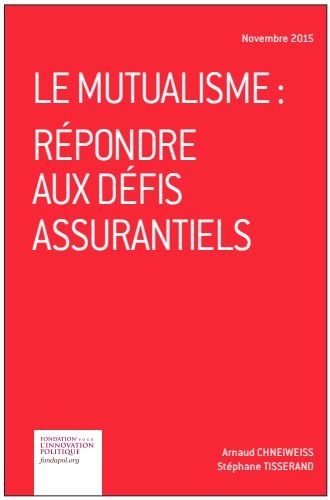

FONDATION pour L'INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org
Les Français jugent leur système de retraite
Octobre 2018
Fondation pour l'innovation politique
Tous les résultats de l'enquête sont en libre accès sur le site fondapol.org


FONDATION pour L'INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org
fondazione fMC MAGNA CARTA
LE DÉFI DE LA NATALITÉ
Une enquête d'opinion franco-italienne
Juin 2025


Gérard-François DUMONT
POUR UNE RENAISSANCE DE LA POLITIQUE FAMILIALE : LIBERTÉ, LISIBILITÉ ET PÉRENNITÉ
FONDATION pour L'INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org
OBSERVATOIRE DE L'IMMIGRATION & DE LA DÉMOGRAPHIE
Décembre 2024


Christian PFISTER
Natacha VALLA
QUI PAIE SES DETTES S'ENRICHIT
Septembre 2020


Avril 2017
DETTE PUBLIQUE : LA MESURER, LA RÉDUIRE
Jean-Marc DANIEL


Novembre 2015
LE MUTUALISME : RÉPONDRE AUX DÉFIS ASSURANTIELS
Arnaud CHNEIWEISS
Stéphane TISSERAND


Juin 2009
LES DISCRIMINATIONS LIÉES À L'ÂGE DANS L'EMPLOI
Elise MUIR


Septembre 2011
RÉDUIRE NOTRE DETTE PUBLIQUE
Jean-Marc DANIEL


Février 2010
RÉDUIRE LA DETTE GRÂCE À LA CONSTITUTION
Jacques DELPLA

NOS PUBLICATIONS

Conditions et conséquences du déclenchement du mécanisme européen de stabilité pour la france : le scénario grec
François Facchini, novembre 2026, 51 pages

Prélèvements obligatoires : améliorer leur structure, garantir leur stabilité
Victor Fouquet, novembre 2026, 37 pages

Les gauches antisémites. De Proudhon à aujourd'hui
Bernard Bruneteau et Stéphane Courtois, Les Éditions du Cerf, 2026, 300 pages

L'acquisition de la nationalité française. Radiographie et propositions
Nicolas Pouvreau-Monti, octobre 2026, 51 pages

Travailler plus : pourquoi et comment ?
Bertrand Martinot, septembre 2026, 50 pages

Conjugalité, sexualité, natalité. La triple récession du couple parental
Hélène Calas, septembre 2026, 77 pages

18 avril et 2 mai 2027. L'élection présidentielle : le tourment français
Dominique Reynié, été 2026, 66 pages

D'un parti de protestation à un parti dominant. La dynamique électorale du Rassemblement national (2017-2026)
Pascal Perrineau, juillet 2026, 29 pages

Neurosciences et comportements militaires
CReC Saint-Cyr, IRBA, Fondapol, juillet 2026, 372 pages

L'impasse de la « taxe Zucman » : pour une réforme fiscale équitable et efficace
Victor Fouquet, juin 2026, 33 pages

Justice fiscale : comment nous avons trahi 1789
Victor Fouquet, juin 2026, 36 pages

Les faux-semblants de la proportionnelle
Christian Bidégaray, mai 2026, 35 pages

Un Orient compliqué. Des clés pour mieux comprendre
Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Fondation pour l'innovation politique et Fondation Jean-Jaurès, Plon, 2026, 217 pages

Reform UK dans l'ère post-Brexit : populisme, guerres culturelles et nouvelle droite
Jules Lemaire, mai 2026, 43 pages

Ce que l'Ontario nous apprend sur la pratique de l'« aide médicale à mourir » et l'urgence de sa refonte
Trudo Lemmens, mai 2026, 27 pages

Les robots humanoïdes : la prochaine révolution technologique ?
Guillaume Moukala Same, mai 2026, 50 pages

Les gauches antisémites (3) L'irrésistible convergence d'antisémitismes pluriels, 43 pages, **(4) Le basculement antisémite des extrêmes gauches et ses conséquences,** 64 pages,
Stéphane Courtois et Jean-Louis Panné, mars 2026

La guerre par la norme. La régulation, arme économique stratégique
Erwan Le Noan, mars 2026, 37 pages

Accompagner ou provoquer la mort ? Les enjeux d'une légalisation de l'euthanasie et du suicide assistée
Dominique Reynié (dir.), Les Editions de l'Observatoire, 2026, 450 pages

Enjeux juridiques d'une légalisation d'un « droit à l'aide à mourir »
Aline Cheynet de beaupré, Laurent Frémont et Didier Guérin, février 2026, 30 pages

Les Français n'approuvent pas la proposition de loi visant à légaliser l'euthanasie et le suicide assisté
Dominique Reynié, janvier 2026, 88 pages

Contre la bureaucratie, la compétence du peuple
Robin Rivaton, décembre 2025, 38 pages

Vers un système de retraite mixte répartition - capitalisation quelques modalités concrètes de transition
Bertrand Martinot, Renan Muret et Philippe Gravier, novembre 2025, 42 pages

Sahara occidental : la théorie de l'infraction marocaine en question
Dominique Bocquet avec Sâ Benjamin Traoré, novembre 2025, 69 pages

Va-t-on légaliser la mort provoquée ?
La psychiatrie face au risque de l'euthanasie et du suicide assisté
Dr Françoise Chastang et Dr Cécile Omnès, octobre 2025, 30 pages

Va-t-on légaliser la mort provoquée ?
Le handicap face au risque de l'euthanasie et du suicide assisté
Agathe Barrois et Aline Cheynet de Beaupré, octobre 2025, 32 pages

Va-t-on légaliser la mort provoquée ?
La gériatrie face au risque de l'euthanasie et du suicide assisté
Pr Claude Jeandel et Dr Jean-Marie Gomas, octobre 2025, 36 pages

Le parlement enquête, le droit vacille
Pour une clarification du cadre juridique des commissions parlementaires
Jean-Jacques Urvoas, octobre 2025, 38 pages

Intelligence artificielle. Enjeux économiques et financiers d'une percée technologique
Françoise Drumetz et Christian Pfister, septembre 2025, 52 pages

La sécurité de la Pologne au XXIe siècle : défis, stratégies et perspectives
Kinga Torbicka, septembre 2025, 45 pages

Contre l'écologisme réglementaire, bureaucratique et décroissant, l'aspiration à une écologie positive
Dominique Reynié, août 2025, 13 pages

Iran : une société sécularisée, diverse et dissidente
Pooyan Tamimi Arab et Ammar Maleki, juillet 2025, 38 pages

Le défi de la natalité. Une enquête d'opinion franco-italienne
Fondapol et Fondazione Magna Carta, juin 2025, 38 pages

L'immigration afghane en France. Un événement de grande ampleur
Didier Leschi, juin 2025, 35 pages

Combattre l'islamisme sur le terrain. Témoignage d'un préfet de la République
Alexandre Brugère, mai 2025, 29 pages

Les gauches antisémites (1) La détermination totalitaire, 39 pages,
(2) De Proudhon à la révolution bolchevique, 39 pages,
Bernard Bruneteau et Stéphane Courtois, juin 2025

Le mythe de la France raciste, (1) Le racialisme, histoire d'un échec, 39 pages,
(2) De l'échec du racialisme à la naissance du mythe, 41 pages, Vincent Tournier, avril 2025

Le détournement populiste du courant libertarien, (1) Des origines de l'anarcho-capitalisme au populisme de droite, 56 pages, **(2) Le populisme paléo-libertarien de Javier Milei,** 53 pages,
Jérôme Perrier, avril 2025

L'IA au service de la sécurité
Benoit Fayet, Bruno Maillot et Mathieu Zagrodzki, mars 2025, 29 pages

Retraites : optimiser les dépenses, introduire une part de capitalisation
Bertrand Martinot, mars 2025, 38 pages

Contribution à la mission flash de clarification du financement des retraites
Jean-Pascal Beaufret, février 2025, 53 pages

Union européenne : l'étouffoir de l'écologisme bureaucratique
Emmanuel Bloch, février 2025, 37 pages

Les non-dits économiques et sociaux du débat sur la fin de vie
Yves-Marie Doublet et Pascale Favre, janvier 2025, 28 pages

Pourquoi donner
Claire-Marie Morinière avec Wakil Belhaddad et Claude Birman, janvier 2025, 41 pages

L'histoire des think tanks
Simon Amat, janvier 2025, 33 pages

Équilibres et mérites de la loi qui encadre la liberté d'expression en France
Basile Ader, janvier 2025, 26 pages

Jeux vidéo : violence et addiction ?
Loïse Lyonnet et Michaël Stora, décembre 2024, 33 pages

L'utérus artificiel et la reproduction humaine
Élisabeth de Castex, décembre 2024, 42 pages

Pour une renaissance de la politique familiale : liberté, lisibilité et pérennité
Gérard-François Dumont, décembre 2024, 41 pages

L'industrie automobile européenne en 2035
Marc Alochet et Jean-Pierre Corniou, décembre 2024, 46 pages

Fondapol. Des Idées pour la Cité. L'aventure d'un think tank
Sous le direction de Dominique Reynié, éditions du Cerf, novembre 2024, 304 pages

L'inévitable conflit entre islamisme et progressisme aux États-Unis
Martha Lee, novembre 2024, 45 pages

Structure économique et sociale des territoires et vote populiste en France
Guillaume Bazot, novembre 2024, 58 pages

La capitalisation : un moyen de sortir par le haut de la crise des retraites ?
Bertrand Martinot, novembre 2024, 46 pages

Le FPÖ au défi de l'Europe : radicalité idéologique et contrainte électorale en Autriche
Patrick Moreau, octobre 2024, 39 pages

L'AfD : l'extrême droite allemande dans l'impasse
Patrick Moreau, octobre 2024, 66 pages

Radiographie de l'antisémitisme en France - édition 2024
AJC Paris et Fondapol, octobre 2024, 48 pages

Les attentats islamistes dans Le Monde 1979-2024
Fondapol, octobre 2024, 92 pages

Législatives 2024 : le grand désarroi des Français
Anne Flambert, Nicola Gaddoni, Mélodie Jourdain et Dominique Reynié, juin 2024, 36 pages

Les Européens abandonnés au populisme
Dominique Reynié, mai 2024, 80 pages

Victoire populiste aux Pays-Bas : spécificité nationale ou paradigme européen ?
Christophe de Voogd, avril 2024, 40 pages

Les pogroms en Palestine avant la création de l'État d'Israël (1830-1948)
Georges Bensoussan, avril 2024, 37 pages

Le vote des européens. Vingt-trois ans d'élections nationales en europe
Corinne Deloy, Préface de Dominique Reynié, éditions du Cerf, avril 2024, 460 pages

Les étrangers extra-européens et le logement social en France
Michel Aubouin, avril 2024, 36 pages

Les mots de la fin de vie : ne pas occulter les termes du débat
Pascale Favre, mars 2024, 30 pages

Suicide assisté, euthanasie : le choix de la rupture et l'illusion d'un progrès
Yves-Marie Doublet, mars 2024, 35 pages

L'Europa e la Sovranità. Riflessioni italo-francesi (1897-2023)
Sous la direction de Maria Elena Cavallaro, Gaetano Quagliariello et Dominique Reynié, éditions Rubbettino, avril 2024, 332 pages

L'Europe et la Souveraineté. Approches franco-italiennes 1897-2023
Sous la direction de Maria Elena Cavallaro, Gaetano Quagliariello et Dominique Reynié, éditions Plein Jour, mars 2024, 516 pages

Fratelli d'italia : héritage néofasciste, populisme et conservatisme
Marco Tarchi, février 2024, 41 pages

L'émergence d'une gauche conservatrice en Allemagne : l'alliance Sahra Wagenknecht pour la raison et la justice (BSW)
Patrick Moreau, janvier 2024, 41 pages

Mouvements protestataires : le retour de la violence
Eddy Fougier, novembre 2023, 38 pages

La réforme Affelnet à Paris : un voyage au pays où 15 = 20
Marion Oury, octobre 2023, 48 pages

Le jumeau numérique en santé
Serge Soudoplatoff, septembre 2023, 34 pages

La régulation du numérique : Chine, États-Unis, France
Aifang Ma, septembre 2023, 44 pages

L'industrie française du jeu vidéo. De la French Touch à la French Pride
Loïse Lyonnet et Pierre Poinsignon, juillet 2023, 40 pages

La défiance vue par le prisme du médiateur de l'assurance
Arnaud Chneiweiss, juillet 2023, 26 pages

L'Europe et notre souveraineté. L'Europe est nécessaire, la France aussi
Édouard Balladur, juin 2023, 18 pages

L'enseignement supérieur privé en France
Laurent Batsch, juin 2023, 57 pages

Complexité. Critique d'une idéologie contemporaine
Sophie Chassat, juin 2023, 40 pages

Politique migratoire : que faire de l'accord franco-algérien de 1968 ?
Xavier Driencourt, mai 2023, 29 pages

De la transition écologique à l'écologie administrée, une dérive politique
David Lisnard et Frédéric Masquelier, mai 2023, 30 pages

Pour un nouvel ordre énergétique européen
Cécile Maisonneuve, avril 2023, 56 pages

Le XXIe siècle du christianisme - édition de poche
Dominique Reynié (dir.), éditions du Cerf, mars 2023, 378 pages

Élections, médias et réseaux sociaux : un espace public en décomposition
Victor Delage, Dominique Reynié, Mathilde Tchounikine, mars 2023, 32 pages

Souveraineté, maîtrise industrielle et transition énergétique, (1) Les conditions de réussite du programme nucléaire français de 1945 à 1975, 44 pages, **(2) Transition énergétique, géopolitique et industrie : quel rôle pour l'État ?** Jean-Paul Bouttes, mars 2023

Immigration : comment font les États européens
Fondapol, mars 2023, 46 pages

La politique danoise d'immigration : une fermeture consensuelle
Fondapol, janvier 2023, 57 pages

Maghreb : l'impact de l'islam sur l'évolution sociale et politique
Razika Adnani, décembre 2022, 36 pages

Italie 2022 : populismes et droitisation
Anna Bonalume, octobre 2022, 60 pages

Quel avenir pour la dissuasion nucléaire ?
Bruno Tertrais, octobre 2022, 39 pages

Mutations politiques et majorité de gouvernement dans une France à droite
Sous la direction de Dominique Reynié, septembre 2022, 64 pages

Paiements, monnaie et finance à l'ère numérique, (1) État des lieux et perspectives à court-moyen terme, 47 pages, **(2) Les questions à long terme,** 34 pages, Christian Pfister, juillet 2022

La montée en puissance de l'islamisme woke dans Le Monde occidental
Lorenzo Vidino, juin 2022, 29 pages

2022, présidentielle de crises
Sous la direction de Dominique Reynié, avril 2022, 80 pages

Les déchets nucléaires : une approche globale, (1) Déchet et déchets nucléaires : durée de vie et dangers potentiels, 49 pages, **(2) Les solutions pour maîtriser le risque effectif,** 42 pages, **(3) L'enjeu des générations futures,** 41 pages, **(4) La gestion des déchets : rôle et compétence de l'État en démocratie,** 49 pages, Jean-Paul Bouttes, janvier 2022

Radiographie de l'antisémitisme en France – édition 2022
AJC Paris et Fondapol, janvier 2022, 38 pages

Prestataires de santé à domicile : les entreprises au service du virage ambulatoire
Alice Bouleau et Nicolas Bouzou, janvier 2022, 34 pages

Libertés : l'épreuve du siècle
Sous la direction de Dominique Reynié, janvier 2022, 96 pages
Enquête réalisée en partenariat avec l'International Republican Institute, la Community of Democracies, la Konrad-Adenauer-Stiftung, Genron NPO, la Fundación Nuevas Generaciones et República do Amanhã

Élections départementales et régionales 2021 : une analyse cartographique
Céline Colange, Sylvain Manternach, décembre 2021, 76 pages

Défendre l'autonomie du savoir
Nathalie Heinich, novembre 2021, 32 pages

Rapport pour l'Assemblée nationale. Mission d'information visant à identifier les ressorts de l'abstention et les mesures permettant de renforcer la participation électorale
Fondapol, novembre 2021, 82 pages

Parti et Démocratie
Piero Ignazi, aux éditions Calmann-Lévy, avec le concours de la Fondapol et de Terra Nova, octobre 2021, 504 pages

Commerce illicite de cigarettes, volet II.
Identifier les parties prenantes, les effets de réseaux et les enjeux financiers
Mathieu Zagrodzki, Romain Maneveau et Arthur Persais, octobre 2021, 32 pages

Complémentaires santé : moteur de l'innovation sanitaire
Nicolas Bouzou et Guillaume Moukala Same, octobre 2021, 47 pages

Les décroissants en France. Un essai de typologie
Eddy Fougier, septembre 2021, 31 pages

Les attentats islamistes dans Le Monde, 1979-2021
Fondapol, septembre 2021, 84 pages

Les primaires électorales et les systèmes de départage des candidats à l'élection présidentielle
Laurence Morel et Pascal Perrineau, août 2021, 51 pages

L'idéologie woke, (1) Anatomie du wokisme, 34 pages, **(2) Face au wokisme,** 32 pages,
Pierre Valentin, juillet 2021

Protestation électorale en 2021 ?
Données issues du 1er tour des élections régionales
Abdellah Bouhend, Victor Delage, Anne Flambert, Élisa Grandjean, Katherine Hamilton, Léo Major, Dominique Reynié, juin 2021, 40 pages

La conversion des européens aux valeurs de droite
Victor Delage, mai 2021, 40 pages

Les coûts de la transition écologique
Guillaume Bazot, mai 2021, 37 pages

Le XXIe siècle du christianisme
Dominique Reynié (dir.), éditions du Cerf, mai 2021, 376 pages

Les protestants en France, une minorité active
Jean-Paul Willaime, avril 2021, 34 pages

L'agriculture bio et l'environnement
Bernard Le Buanec, mars 2021, 27 pages

Devrions-nous manger bio ?
Léon Guéguen, mars 2021, 36 pages

Quel avenir pour l'agriculture et l'alimentation bio ?
Gil Kressmann, mars 2021, 48 pages

Pauvreté dans Le Monde : une baisse menacée par la crise sanitaire
Julien Damon, février 2021, 33 pages

Reconquérir la biodiversité, mais laquelle ?
Christian Lévêque, février 2021, 37 pages

Énergie nucléaire : la nouvelle donne internationale
Marco Baroni, février 2021, 66 pages

Souveraineté économique : entre ambitions et réalités
Emmanuel Combe et Sarah Guillou, janvier 2021, 66 pages

Relocaliser en décarbonant grâce à l'énergie nucléaire
Valérie Faudon, janvier 2021, 36 pages

Après le Covid-19, le transport aérien en europe : le temps de la décision
Emmanuel Combe et Didier Bréchemier, décembre 2020, 40 pages

Avant le Covid-19, le transport aérien en europe : un secteur déjà fragilisé
Emmanuel Combe et Didier Bréchemier, décembre 2020, 35 pages

Glyphosate, le bon grain et l'ivraie
Marcel Kuntz, novembre 2020, 45 pages

Covid-19 : la réponse des plateformes en ligne face à l'ultradroite
Maygane Janin et Flora Deverell, novembre 2020, 42 pages

Relocalisations : laisser les entreprises décider et protéger leur actionnariat
Frédéric Gonand, septembre 2020, 37 pages

Europe : la transition bas carbone, un bon usage de la souveraineté
Patrice Geoffron, septembre 2020, 35 pages

Relocaliser en France avec l'Europe
Yves Bertoncini, septembre 2020, 40 pages

Relocaliser la production après la pandémie ?
Paul-Adrien Hyppolite, septembre 2020, 46 pages

Qui paie ses dettes s'enrichit
Christian Pfister et Natacha Valla, septembre 2020, 37 pages

Les assureurs face au défi climatique
Arnaud Chneiweiss et José Bardaji, août 2020, 33 pages

Changements de paradigme
Josef Konvitz, juillet 2020, 20 pages

Hongkong : la seconde rétrocession
Jean-Pierre Cabestan et Laurence Daziano, juillet 2020, 62 pages

Tsunami dans un verre d'eau
Regard sur le vote europe Écologie-Les Verts aux élections municipales de 2014 et de 2020 dans 41 villes de plus de 100 000 habitants
Sous la direction de Dominique Reynié, juillet 2020, 44 pages

Covid-19 - États-Unis, Chine, Russie, les grandes puissances inquiètent l'opinion
Victor Delage, juin 2020, 16 pages

De la distanciation sociale à la distanciation intime
Anne Muxel, juin 2020, 24 pages

Covid-19 : Cartographie des émotions en France
Madeleine Hamel, mai 2020, 24 pages

Ne gaspillons pas une crise
Josef Konvitz, avril 2020, 23 pages

Retraites : leçons des réformes suédoises
Kristoffer Lundberg, avril 2020, 37 pages

Retraites : leçons des réformes belges
Frank Vandenbroucke, février 2020, 40 pages

Les biotechnologies en Chine : un état des lieux
Aifang Ma, février 2020, 44 pages

Radiographie de l'antisémitisme en France
AJC Paris et Fondapol, janvier 2020, 32 pages

OGM et produits d'édition du génome : enjeux réglementaires et géopolitiques
Catherine Regnault-Roger, janvier 2020, 35 pages

Des outils de modification du génome au service de la santé humaine et animale
Catherine Regnault-Roger, janvier 2020, 32 pages

Des plantes biotech au service de la santé du végétal et de l'environnement
Catherine Regnault-Roger, janvier 2020, 32 pages

Le soldat augmenté : regards croisés sur l'augmentation des performances du soldat
CREC Saint-Cyr et Fondapol, décembre 2019, 128 pages

L'Europe face aux nationalismes économiques américain et chinois, (1) Politique de concurrence et industrie européenne, 36 pages, **(2) Les pratiques anticoncurrentielles étrangères,** 40 pages, **(3) Défendre l'économie européenne par la politique commerciale,** 52 pages,
Emmanuel Combe, Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2019

Les attentats islamistes dans Le Monde, 1979-2019
Fondapol, novembre 2019, 80 pages

Vers des prix personnalisés à l'heure du numérique ?
Emmanuel Combe, octobre 2019, 46 pages

La Cour européenne des droits de l'homme, protectrice critiquée des « libertés invisibles »
Jean-Luc Sauron, octobre 2019, 48 pages

1939, l'alliance soviéto-nazie : aux origines de la fracture européenne
Stéphane Courtois, septembre 2019, 51 pages

Saxe et Brandebourg. Percée de l'AfD aux élections régionales du 1er septembre 2019
Patrick Moreau, septembre 2019, 26 pages

Campements de migrants sans-abri : Comparaisons européennes et recommandations
Julien Damon, septembre 2019, 44 pages

Vox, la fin de l'exception espagnole
Astrid Barrio, août 2019, 36 pages

Élections européennes 2019. Le poids des électorats comparé au poids électoral des groupes parlementaires
Raphaël Grelon et Guillemette Lano. Avec le concours de Victor Delage et Dominique Reynié, juillet 2019, 22 pages

Allô maman bobo, (1) l'électorat urbain, de la gentrification au désenchantement, 44 pages, **(2) l'électorat urbain, de la gentrification au désenchantement,** 40 pages, Nelly Garnier, juillet 2019

L'affaire Séralini. L'impasse d'une science militante
Marcel Kuntz, juin 2019, 35 pages

Démocraties sous tension
Sous la direction de Dominique Reynié, mai 2019,
volume I, Les enjeux, 156 pages ; **volume II**, Les pays, 120 pages
Enquête réalisée en partenariat avec l'International Republican Institute

La longue gouvernance de Poutine
Michel Eltchaninoff, mai 2019, 31 pages

Politique du handicap : pour une société inclusive
Sophie Cluzel, avril 2019, 23 pages

Ferroviaire : ouverture à la concurrence, une chance pour la SNCF
David Valence et François Bouchard, mars 2019, 42 pages

Un an de populisme italien
Alberto Toscano, mars 2019, 33 pages

Une mosquée mixte pour un islam spirituel et progressiste
Eva Janadin et Anne-Sophie Monsinay, février 2019, 46 pages

Une civilisation électrique, (1) Un siècle de transformations, 32 pages,
(2) Vers le réenchantement, 34 pages, Alain Beltran et Patrice Carré, février 2019

Prix de l'électricité : entre marché, régulation et subvention
Jacques Percebois, février 2019, 42 pages

Vers une société post-carbone
Patrice Geoffron, février 2019, 36 pages

Énergie-climat en europe : pour une excellence écologique
Emmanuel Tuchscherer, février 2019, 26 pages

La contestation animaliste radicale
Eddy Fougier, janvier 2019, 35 pages

Le numérique au secours de la santé
Serge Soudoplatoff, janvier 2019, 38 pages

Le nouveau pouvoir français et la coopération franco-japonaise
Fondapol, décembre 2018, 204 pages

Les apports du christianisme à l'unité de l'Europe
Jean-Dominique Durand, décembre 2018, 29 pages

La crise orthodoxe, (1) Les fondations, des origines aux XIX^e siècle, 28 pages,
(2) Les convulsions, du XIX^e siècle à nos jours, 31 pages, Jean-François Colosimo, décembre 2018

La France et les chrétiens d'Orient, dernière chance
Jean-François Colosimo, décembre 2018, 33 pages

Le christianisme et la modernité européenne, (1) Récuser le déni, 30 pages, **Comprendre le retour de l'institution religieuse,** 30 pages, Philippe Portier et Jean-Paul Willaime, décembre 2018

Commerce illicite de cigarettes : les cas de Barbès-La Chapelle, Saint-Denis et Aubervilliers-Quatre-Chemins
Mathieu Zagrodzki, Romain Maneveau et Arthur Persais, novembre 2018, 64 pages

L'avenir de l'hydroélectricité
Jean-Pierre Corniou, novembre 2018, 41 pages

Retraites : Leçons des réformes italiennes
Michel Martone, novembre 2018, 33 pages

Les géants du numérique, (1) Magnats de la finance, 56 pages, **(2) Un frein à l'innovation ?,**
77 pages, Paul-Adrien Hyppolite, et Antoine Michon, novembre 2018

L'intelligence artificielle en Chine : un état des lieux
Aifang Ma, novembre 2018, 40 pages

Alternative für Deutschland : établissement électoral
Patrick Moreau, octobre 2018, 49 pages

Les Français jugent leur système de retraite
Fondapol, octobre 2018, 28 pages

Migrations : la France singulière
Didier Leschi, octobre 2018, 34 pages

Les Français face à la crise démocratique : Immigration, populisme, Trump, europe…
AJC europe et Fondapol, septembre 2018, 72 pages

La révision constitutionnelle de 2008 : un premier bilan
Préface d'Édouard Balladur et de Jack Lang
Hugues Hourdin, octobre 2018, 28 pages

Les « Démocrates de Suède » : un vote anti-immigration
Johan Martinsson, septembre 2018, 41 pages

Les Suédois et l'immigration, (1) Fin de l'homogénéité, 35 pages, **(2) Fin du consensus ?,**
33 pages, Tino Sanandaji, septembre 2018

Éthiques de l'immigration
Jean-Philippe Vincent, juin 2018, 35 pages

Les addictions chez les jeunes (14-24 ans)
Fondapol, juin 2018, 56 pages
Enquête réalisée en partenariat avec la Fondation Gabriel Péri et le Fonds Actions Addictions

Villes et voitures : pour une réconciliation
Jean Coldefy, juin 2018, 40 pages

France : combattre la pauvreté des enfants
Julien Damon, mai 2018, 32 pages

Que pèsent les syndicats ?
Dominique Andolfatto, avril 2018, 40 pages

L'élan de la francophonie, (1) Une communauté de langue et de destin, 28 pages,
(2) Pour une ambition française, 28 pages, Benjamin Boutin, mars 2018

L'Italie aux urnes
Sofia Ventura, février 2018, 29 pages

L'intelligence artificielle : l'expertise partout accessible à tous
Serge Soudoplatoff, février 2018, 40 pages

L'innovation à l'ère du bien commun
Benjamin Boscher, Xavier Pavie, février 2018, 44 pages

Libérer l'islam de l'islamisme
Mohamed Louizi, janvier 2018, 64 pages

Gouverner le religieux dans un état laïc
Thierry Rambaud, janvier 2018, 36 pages

Une « norme intelligente » au service de la réforme
Victor Fabre, Mathieu Kohmann, Mathieu Luinaud, décembre 2017, 28 pages

Autriche : virage à droite
Patrick Moreau, novembre 2017, 32 pages

Pour repenser le bac, réformons le lycée et l'apprentissage
Faÿçal Hafied, novembre 2017, 55 pages

Où va la démocratie ?
Sous la direction de Dominique Reynié, Plon, octobre 2017, 320 pages

Violence antisémite en europe 2005-2015
Johannes Due Enstad, septembre 2017, 31 pages

Pour l'emploi : la subrogation du crédit d'impôt des services à la personne
Bruno Despujol, Olivier Peraldi et Dominique Reynié, septembre 2017, 33 pages

Marché du travail : pour la réforme !
Faÿçal Hafied, juillet 2017, 45 pages

Le fact-checking : une réponse à la crise de l'information et de la démocratie
Farid Gueham, juillet 2017, 49 pages

Notre-Dame- des-Landes : l'État, le droit et la démocratie empêchés
Bruno Hug de Larauze, mai 2017, 37 pages

France : les juifs vus par les musulmans. Entre stéréotypes et méconnaissances
Mehdi Ghouirgate, Iannis Roder et Dominique Schnapper, mai 2017, 38 pages

Dette publique : la mesurer, la réduire
Jean-Marc Daniel, avril 2017, 33 pages

Parfaire le paritarisme par l'indépendance financière
Julien Damon, avril 2017, 36 pages

Former, de plus en plus, de mieux en mieux. L'enjeu de la formation professionnelle
Olivier Faron, avril 2017, 31 pages

Les troubles du monde, l'islamisme et sa récupération populiste :
l'Europe démocratique menacée
Pierre-Adrien Hanania, AJC, Fondapol, mars 2017, 44 pages

Porno addiction : nouvel enjeu de société
David Reynié, mars 2017, 34 pages

Calais, miroir français de la crise migratoire européenne, (1), 38 pages, **(2),** 52 pages,
Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2017

L'actif épargne logement
Pierre-François Gouiffès, février 2017, 31 pages

Réformer : quel discours pour convaincre ?
Christophe de Voogd, février 2017, 37 pages

De l'assurance maladie à l'assurance santé
Patrick Negaret, février 2017, 34 pages

Hôpital : libérer l'innovation
Christophe Marques et Nicolas Bouzou, février 2017, 30 pages

Le Front national face à l'obstacle du second tour
Jérôme Jaffré, février 2017, 33 pages

La République des entrepreneurs
Vincent Lorphelin, janvier 2017, 37 pages

Des startups d'État à l'État plateforme
Pierre Pezziardi et Henri Verdier, janvier 2017, 36 pages

Vers la souveraineté numérique
Farid Gueham, janvier 2017, 31 pages

Repenser notre politique commerciale
Laurence Daziano, janvier 2017, 35 pages

Mesures de la pauvreté, mesures contre la pauvreté
Julien Damon, décembre 2016, 25 pages

L'Autriche des populistes
Patrick Moreau, novembre 2016, 59 pages

L'Europe face aux défis du pétro-solaire
Albert Bressand, novembre 2016, 34 pages

Le Front national en campagnes. Les agriculteurs et le vote FN
Eddy Fougier et Jérôme Fourquet, octobre 2016, 36 pages

Le nouveau monde de l'automobile, (1) L'impasse du moteur à explosion, 34 pages,
(2) Les promesses de la mobilité électrique, 48 pages, Jean-Pierre Corniou, octobre 2016

L'individu contre l'étatisme. Actualité de la pensée libérale française (XX^{e} siècle)
Jérôme Perrier, septembre 2016, 39 pages

L'individu contre l'étatisme. Actualité de la pensée libérale française (XIX^{e} siècle)
Jérôme Perrier, septembre 2016, 39 pages

Refonder l'audiovisuel public
Olivier Babeau, septembre 2016, 31 pages

La concurrence au défi du numérique
Charles-Antoine Schwerer, juillet 2016, 27 pages

Portrait des musulmans d'Europe : unité dans la diversité
Vincent Tournier, juin 2016, 51 pages

Portrait des musulmans de France : une communauté plurielle
Nadia Henni-Moulaï, juin 2016, 33 pages

La blockchain, ou la confiance distribuée
Yves Caseau et Serge Soudoplatoff, juin 2016, 35 pages

La gauche radicale : liens, lieux et luttes (2012-2017)
Sylvain Boulouque, mai 2016, 41 pages

Gouverner pour réformer : éléments de méthode
Erwan Le Noan et Matthieu Montjotin, mai 2016, 54 pages

Les zadistes, (1) Un nouvel anticapitalisme, 29 pages, **(2) La tentation de la violence,** 29 pages,
Eddy Fougier, avril 2016

Régionales, (1) Vote FN et attentats, 45 pages, **(2) Les partis, contesté mais pas concurrencés,**
39 pages, Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2016

Un droit pour l'innovation et la croissance
Sophie Vermeille, Mathieu Kohmann et Mathieu Luinaud, février 2016, 38 pages

Le lobbying : outil démocratique
Anthony Escurat, février 2016, 32 pages

Valeurs d'islam
Dominique Reynié (dir.), préface par le cheikh Khaled Bentounès, PUF, janvier 2016, 432 pages

Chiites et sunnites : paix impossible ?
Mathieu Terrier, janvier 2016, 29 pages

Projet d'entreprise : renouveler le capitalisme
Daniel Hurstel, décembre 2015, 29 pages

Le mutualisme : répondre aux défis assurantiels
Arnaud Chneiweiss et Stéphane Tisserand, novembre 2015, 32 pages

La noopolitique : le pouvoir de la connaissance
Idriss J. Aberkane, novembre 2015, 40 pages

Good COP21, Bad COP21, (1) Le Kant européen et le Machiavel chinois, 34 pages,
(2) Une réflexion à contre-courant, 35 pages, Albert Bressand, octobre 2015

PME : nouveaux modes de financement
Mohamed Abdesslam et Benjamin Le Pendeven, octobre 2015, 30 pages

Vive l'automobilisme !, (1) Les conditions d'une mobilité conviviale, 27 pages,
(2) Pourquoi il faut défendre la route, 32 pages, Mathieu Flonneau et Jean-Pierre Orfeuil, octobre 2015

Crise de la conscience arabo-musulmane
Malik Bezouh, septembre 2015, 25 pages

Départementales de mars 2015, (1) Le contexte, 30 pages, **(2) Le premier tour,** 43 pages,
(3) Le second tour, 41 pages, Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015

Enseignement supérieur : les limites de la « mastérisation »
Julien Gonzalez, juillet 2015, 33 pages

Politique économique : l'enjeu franco-allemand
Wolfgang Glomb et Henry d'Arcole, juin 2015, 22 pages

Les lois de la primaire. Celles d'hier, celles de demain
François Bazin, juin 2015, 35 pages

Économie de la connaissance
Idriss J. Aberkane, mai 2015, 40 pages

Lutter contre les vols et cambriolages : une approche économique
Emmanuel Combe et Sébastien Daziano, mai 2015, 44 pages

Unir pour agir : un programme pour la croissance
Alain Madelin, mai 2015, 42 pages

Nouvelle entreprise et valeur humaine
Francis Mer, avril 2015, 21 pages

Les transports et le financement de la mobilité
Yves Crozet, avril 2015, 23 pages

Numérique et mobilité : impacts et synergies
Jean Coldefy, avril 2015, 24 pages

Islam et démocratie : face à la modernité
Mohamed Beddy Ebnou, mars 2015, 27 pages

Islam et démocratie : les fondements
Aḥmad Al-Raysuni, mars 2015, 27 pages

Les femmes et l'islam : une vision réformiste
Asma Lamrabet, mars 2015, 36 pages

Éducation et islam
Mustapha Cherif, mars 2015, 34 pages

Que nous disent les élections législatives partielles depuis 2012 ?
Dominique Reynié, février 2015, 4 pages

L'islam et les valeurs de la République
Saad Khiari, février 2015, 34 pages

Islam et contrat social
Philippe Moulinet, février 2015, 29 pages

Le soufisme : spiritualité et citoyenneté
Bariza Khiari, février 2015, 46 pages

L'humanisme et l'humanité en islam
Ahmed Bouyerdene, février 2015, 46 pages

Éradiquer l'hépatite C en France : quelles stratégies publiques ?
Nicolas Bouzou et Christophe Marques, janvier 2015, 32 pages

Coran, clés de lecture
Tareq Oubrou, janvier 2015, 32 pages

Le pluralisme religieux en islam, ou la conscience de l'altérité
Éric Geoffroy, janvier 2015, 28 pages

Mémoires à venir
Dominique Reynié, janvier 2015, enquête réalisée en partenariat
avec la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, 156 pages

La classe moyenne américaine en voie d'effritement
Julien Damon, décembre 2014, 31 pages

Pour une complémentaire éducation : l'école des classes moyennes
Erwan Le Noan et Dominique Reynié, novembre 2014, 48 pages

L'antisémitisme dans l'opinion publique française. Nouveaux éclairages
Dominique Reynié, novembre 2014, 44 pages

La politique de concurrence : un atout pour notre industrie
Emmanuel Combe, novembre 2014, 42 pages

Européennes 2014, (1) La gauche en miettes, 30 pages,
(2) Poussée du FN, recul de l'UMP et vote breton, 44 pages, Jérôme Fourquet, octobre 2014

Énergie-climat : pour une politique efficace
Albert Bressand, septembre 2014, 47 pages

L'urbanisation du monde. Une chance pour la France
Laurence Daziano, juillet 2014, 34 pages

Que peut-on demander à la politique monétaire ?
Pascal Salin, mai 2014, 38 pages

Le changement, c'est tout le temps ! 1514 - 2014
Suzanne Baverez et Jean Sénié, mai 2014, 48 pages

Trop d'émigrés ? Regards sur ceux qui partent de France
Julien Gonzalez, mai 2014, 48 pages

Taxer mieux, gagner plus
Robin Rivaton, avril 2014, 52 pages

L'État innovant, (1) Renforcer les think tanks, 43 pages,
(2) Diversifier la haute administration, 35 pages, Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014

Pour un new deal fiscal
Gianmarco Monsellato, mars 2014, 8 pages

Faire cesser la mendicité avec enfants
Julien Damon, mars 2014, 35 pages

Le low cost, une révolution économique et démocratique
Emmanuel Combe, février 2014, 52 pages

Un accès équitable aux thérapies contre le cancer
Nicolas Bouzou, février 2014, 52 pages

Réformer le statut des enseignants
Luc Chatel, janvier 2014, 7 pages

Un outil de finance sociale : les social impact bonds
Yan de Kerorguen, décembre 2013, 27 pages

Pour la croissance, la débureaucratisation par la confiance
Pierre Pezziardi, Serge Soudoplatoff et Xavier Quérat-Hément, novembre 2013, 37 pages

Les valeurs des Franciliens
Guénaëlle Gault, octobre 2013, 22 pages

Sortir d'une grève étudiante : le cas du Québec
Jean-Patrick Brady et Stéphane Paquin, octobre 2013, 31 pages

Un contrat de travail unique avec indemnités de départ intégrées
Charles Beigbeder, juillet 2013, 5 pages

La nouvelle vague des émergents : Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam, Mexique
Laurence Daziano, juillet 2013, 29 pages

Transition énergétique européenne : bonnes intentions et mauvais calculs
Albert Bressand, juillet 2013, 33 pages

La démobilité : travailler, vivre autrement
Julien Damon, juin 2013, 35 pages

Le Kapital. Pour rebâtir l'industrie
Christian Saint-Étienne et Robin Rivaton, avril 2013, 32 pages

Code éthique de la vie politique et des responsables publics en France
Les Arvernes, Fondapol, avril 2013, 12 pages

Les classes moyennes dans les pays émergents
Julien Damon, avril 2013, 26 pages

Relancer notre industrie par les robots, (1) Les enjeux, 40 pages, **(2) Les stratégies,** 30 pages,
Robin Rivaton, décembre 2012

La compétitivité passe aussi par la fiscalité
Aldo Cardoso, Michel Didier, Bertrand Jacquillat, Dominique Reynié et Grégoire Sentilhes,
décembre 2012, 20 pages

Une autre politique monétaire pour résoudre la crise
Nicolas Goetzmann, décembre 2012, 28 pages

La nouvelle politique fiscale rend-elle l'ISF inconstitutionnel ?
Aldo Cardoso, novembre 2012, 5 pages

Fiscalité : pourquoi et comment un pays sans riches est un pays pauvre…
Bertrand Jacquillat, octobre 2012, 30 pages

Youth and Sustainable Development
Fondapol/Nomadéis/United Nations, juin 2012, 80 pages

La philanthropie. Des entrepreneurs de solidarité
Francis Charhon, mai / juin 2012, 34 pages

Les chiffres de la pauvreté : le sens de la mesure
Julien Damon, mai 2012, 30 pages

Libérer le financement de l'économie
Robin Rivaton, avril 2012, 40 pages

L'épargne au service du logement social
Julie Merle, avril 2012, 32 pages

Valeurs partagées
Dominique Reynié (dir.), PUF, mars 2012, 362 pages

Les droites en europe
Dominique Reynié (dir.), PUF, février 2012, 552 pages

L'école de la liberté : initiative, autonomie et responsabilité
Tanneguy Larzul, janvier 2012, 27 pages

Politique énergétique française, (1) Les enjeux, 36 pages, **(2) Les stratégies,** 31 pages,
Rémy Prud'homme, janvier 2012

Révolution des valeurs et mondialisation
Luc Ferry, janvier 2012, 27 pages

Quel avenir pour la social-démocratie en europe ?
Sir Stuart Bell, décembre 2011, 32 pages

La régulation professionnelle : des règles non étatiques pour mieux responsabiliser
Jean-Pierre Teyssier, décembre 2011, 34 pages

L'hospitalité : une éthique du soin
Emmanuel Hirsch, décembre 2011, 29 pages

12 idées pour 2012
Fondapol, décembre 2011, 110 pages

Les classes moyennes et le logement
Julien Damon, décembre 2011, 40 pages

Réformer la santé : trois propositions
Nicolas Bouzou, novembre 2011, 30 pages

Le nouveau Parlement : la révision du 23 juillet 2008
Jean-Félix de Bujadoux, novembre 2011, 32 pages

La responsabilité
Alain-Gérard Slama, novembre 2011, 32 pages

Le vote des classes moyennes
Élisabeth Dupoirier, novembre 2011, 40 pages

La compétitivité par la qualité
Emmanuel Combe et Jean-Louis Mucchielli, octobre 2011, 32 pages

Les classes moyennes et le crédit
Nicolas Pécourt, octobre 2011, 40 pages

Portrait des classes moyennes
Laure Bonneval, Jérôme Fourquet et Fabienne Gomant, octobre 2011, 36 pages

Morale, éthique, déontologie
Michel Maffesoli, octobre 2011, 33 pages

Sortir du communisme, changer d'époque
Stéphane Courtois (dir.), PUF, octobre 2011, 672 pages

L'énergie nucléaire après Fukushima : incident mineur ou nouvelle donne ?
Malcolm Grimston, septembre 2011, 15 pages

La jeunesse du monde
Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2011, 132 pages

Pouvoir d'achat : une politique
Emmanuel Combe, septembre 2011, 42 pages

La liberté religieuse
Henri Madelin, septembre 2011, 31 pages

Réduire notre dette publique
Jean-Marc Daniel, septembre 2011, 35 pages

Écologie et libéralisme
Corine Pelluchon, août 2011, 40 pages

Valoriser les monuments historiques : de nouvelles stratégies
Wladimir Mitrofanoff et Christiane Schmuckle-Mollard, juillet 2011, 22 pages

Contester les technosciences : leurs raisons
Eddy Fougier, juillet 2011, 34 pages

Contester les technosciences : leurs réseaux
Sylvain Boulouque, juillet 2011, 28 pages

La fraternité
Paul Thibaud, juin 2011, 26 pages

La transformation numérique au service de la croissance
Jean-Pierre Corniou, juin 2011, 45 pages

L'engagement
Dominique Schnapper, juin 2011, 26 pages

Liberté, Égalité, Fraternité
André Glucksmann, mai 2011, 30 pages

Quelle industrie pour la défense française ?
Guillaume Lagane, mai 2011, 21 pages

La religion dans les affaires : la responsabilité sociale de l'entreprise
Aurélien Acquier, Jean-Pascal Gond et Jacques Igalens, mai 2011, 33 pages

La religion dans les affaires : la finance islamique
Lila Guermas-Sayegh, mai 2011, 28 pages

Où en est la droite ? L'Allemagne
Patrick Moreau, avril 2011, 50 pages

Où en est la droite ? La Slovaquie
Étienne Boisserie, avril 2011, 35 pages

Qui détient la dette publique ?
Guillaume Leroy, avril 2011, 36 pages

Le principe de précaution dans Le Monde
Nicolas de Sadeleer, mars 2011, 33 pages

Comprendre le Tea Party
Henri Hude, mars 2011, 31 pages

Où en est la droite ? Les Pays-Bas
Niek Pas, mars 2011, 31 pages

Productivité agricole et qualité des eaux
Gérard Morice, mars 2011, 36 pages

L'Eau : du volume à la valeur
Jean-Louis Chaussade, mars 2011, 27 pages

Eau : comment traiter les micropolluants ?
Philippe Hartemann, mars 2011, 34 pages

Eau : défis mondiaux, perspectives françaises
Gérard Payen, mars 2011, 56 pages

L'irrigation pour une agriculture durable
Jean-Paul Renoux, mars 2011, 38 pages

Gestion de l'eau : vers de nouveaux modèles
Antoine Frérot, mars 2011, 28 pages

Où en est la droite ? L'Autriche
Patrick Moreau, février 2011, 36 pages

La participation au service de l'emploi et du pouvoir d'achat
Jacques Perche et Antoine Pertinax, février 2011, 28 pages

Le tandem franco-allemand face à la crise de l'euro
Wolfgang Glomb, février 2011, 34 pages

2011, la jeunesse du monde
Dominique Reynié (dir.), janvier 2011, 88 pages

Administration 2.0
Thierry Weibel, janvier 2011, 45 pages

Où en est la droite ? La Bulgarie
Antony Todorov, décembre 2010, 28 pages

Le retour du tirage au sort en politique
Gil Delannoi, décembre 2010, 34 pages

La compétence morale du peuple
Raymond Boudon, novembre 2010, 26 pages

L'Académie au pays du capital
Bernard Belloc et Pierre-François Mourier, PUF, novembre 2010, 222 pages

Pour une nouvelle politique agricole commune
Bernard Bachelier, novembre 2010, 27 pages

Sécurité alimentaire : un enjeu global
Bernard Bachelier, novembre 2010, 27 pages

Les vertus cachées du low cost aérien
Emmanuel Combe, novembre 2010, 36 pages

Défense : surmonter l'impasse budgétaire
Guillaume Lagane, octobre 2010, 30 pages

Où en est la droite ? L'Espagne
Joan Marcet, octobre 2010, 34 pages

Les vertus de la concurrence
David Sraer, septembre 2010, 40 pages

Internet, politique et coproduction citoyenne
Robin Berjon, septembre 2010, 28 pages

Où en est la droite ? La Pologne
Dominika Tomaszewska-Mortimer, août 2010, 38 pages

Où en est la droite ? La Suède et le Danemark
Jacob Christensen, juillet 2010, 40 pages

Quel policier dans notre société ?
Mathieu Zagrodzki, juillet 2010, 24 pages

Où en est la droite ? L'Italie
Sofia Ventura, juillet 2010, 32 pages

Crise bancaire, dette publique : une vue allemande
Wolfgang Glomb, juillet 2010, 22 pages

Dette publique, inquiétude publique
Jérôme Fourquet, juin 2010, 28 pages

Une régulation bancaire pour une croissance durable
Nathalie Janson, juin 2010, 30 pages

Quatre propositions pour rénover notre modèle agricole
Pascal Perri, mai 2010, 28 pages

Régionales 2010 : que sont les électeurs devenus ?
Pascal Perrineau, mai 2010, 52 pages

Pays-Bas : la tentation populiste
Christophe de Voogd, mai 2010, 43 pages

Quatre idées pour renforcer le pouvoir d'achat
Pascal Perri, avril 2010, 26 pages

Où en est la droite ? La Grande-Bretagne
David Hanley, avril 2010, 30 pages

Renforcer le rôle économique des régions
Nicolas Bouzou, mars 2010, 28 pages

Réduire la dette grâce à la Constitution
Jacques Delpla, février 2010, 54 pages

Stratégie pour une réduction de la dette publique française
Nicolas Bouzou, février 2010, 30 pages

Iran : une révolution civile ?
Nader Vahabi, novembre 2009, 16 pages

Où va la politique de l'église catholique ? D'une querelle du libéralisme à l'autre
Émile Perreau-Saussine, octobre 2009, 26 pages

Agir pour la croissance verte
Valéry Morron et Déborah Sanchez, octobre 2009, 8 pages

L'économie allemande à la veille des législatives de 2009
Nicolas Bouzou et Jérôme Duval-Hamel, septembre 2009, 7 pages

Élections européennes 2009 : analyse des résultats en europe et en France
Corinne Deloy, Dominique Reynié et Pascal Perrineau, septembre 2009, 50 pages

Retour sur l'alliance soviéto-nazie, 70 ans après
Stéphane Courtois, juillet 2009, 16 pages

L'État administratif et le libéralisme. Une histoire française
Lucien Jaume, juin 2009, 26 pages

La politique européenne de développement : une réponse à la crise de la mondialisation ?
Jean-Michel Debrat, juin 2009, 30 pages

La protestation contre la réforme du statut des enseignants-chercheurs : défense du statut, illustration du statu quo
Suivi d'une discussion entre l'auteur et Bruno Bensasson David Bonneau, mai 2009, 40 pages

La lutte contre les discriminations liées à l'âge en matière d'emploi
Élise Muir (dir.), mai 2009, 65 pages

Quatre propositions pour que l'Europe ne tombe pas dans le protectionnisme
Nicolas Bouzou, mars 2009, 12 pages

Après le 29 janvier : la fonction publique contre la société civile ? Une question de justice sociale et un problème démocratique
Dominique Reynié, mars 2009, 22 pages

La réforme de l'enseignement supérieur en Australie
Zoe McKenzie, mars 2009, 74 pages

Les réformes face au conflit social
Dominique Reynié, janvier 2009, 14 pages

Travailler le dimanche : qu'en pensent ceux qui travaillent le dimanche ? Sondage, analyse, éléments pour le débat
Dominique Reynié, janvier 2009, 18 pages

Stratégie européenne pour la croissance verte
Elvire Fabry et Damien Tresallet (dir.), novembre 2008, 125 pages

Défense, immigration, énergie : regards croisés franco-allemands sur trois priorités de la présidence française de l'UE
Elvire Fabry, octobre 2008, 35 pages

Depuis 2011, La Fondapol publie chaque année son ouvrage *Innovation politique.*

Depuis 2009, la Fondapol publie chaque année son ouvrage *L'opinion européenne*.

Entre octobre 2019 et octobre 2020, la Fondapol a publié 5 vagues de l'œuvre *Le risque populiste en France* rédigée par Dominique Reynié (dir.).

Retrouvez notre actualité et nos publications sur fondapol.org

FONDATION POUR L´INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org

Le débat public a besoin de la Fondapol et la Fondapol a besoin de vous !

Pour préserver son indépendance et conduire sa mission d'utilité publique, la Fondapol, institution de la société civile, a besoin du soutien des entreprises et des particuliers.

Reconnue d'utilité publique par décret en date du 14 avril 2004, la Fondapol peut recevoir des dons et des legs des particuliers et des entreprises.

Vous êtes une entreprise, un organisme, une association

Votre entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt de 60 % du montant des dons versés imputer directement sur l'IS (ou le cas échéant sur l'IR), dans la limite de 5 ‰ du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans) (art. 238 *bis* du CGI).

Dans le cas d'un don de 10 000 €, vous pourrez déduire 6 000 € d'impôt, votre contribution aura effectivement coûté 4 000 € à votre entreprise.

Vous êtes un particulier

Au titre de l'IR, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % du montant des dons versés, dans la limite de 20 % du revenu imposable (report possible durant 5 ans) ;
Au titre de l'IFI, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 75 % du montant des dons versés, dans la limite de 50 000 €.

Dans le cas d'un don de 1 000 €, vous pourrez déduire 660 € de votre IR ou 750 € de votre IFI.

contact : Anne Flambert + 33 (0)1 47 53 67 09 _ anne.flambert@fondapol.org

FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org

Bulletin de soutien

☐ **Je soutiens la Fondapol**
voici ma contribution de :

☐ 100 € ☐ 500 € ☐ 1000 € ☐ 5000 €
☐ 10000 € ☐ 50000 € ☐ Autre montant : _____ €

Je choisis de faire un don :

☐ À titre personnel

☐ Au titre de la société suivante : _____

Destinataire du reçu fiscal : _____

_____

N° _____ Rue _____

_____

_____

Code postal _____ Ville _____

☐ Par chèque, à l'ordre de
la **Fondation pour l'innovation politique**

☐ Par virement bancaire daté du : _____
au profit du compte
Fondation pour l'innovation politique
à la Caisse des dépôts et consignations : _____

IBAN : FR77 4003 1000 0100 0029 9345 Z16

BIC : CDCGFRPPXXX

À renvoyer à :

Fondation pour l'innovation politique
11, rue de Grenelle
75007 Paris

Contact :

Anne Flambert
Responsable administratif et financier
01 47 53 67 09

anne.flambert@fondapol.org

LES RETRAITES ET LA CRISE DES FINANCES PUBLIQUES : SCÉNARIOS D'AJUSTEMENT

Par Bertrand MARTINOT

La contribution du système de retraite au déficit public est sous-évaluée dans les projections officielles. En réintégrant les subventions d'équilibre versées par l'État, notamment aux régimes des fonctionnaires, ainsi que les charges et produits financiers, l'auteur de cette étude évalue le déficit réel des retraites à 38,6 milliards d'euros en 2025, contre 5,1 milliards selon la présentation du Conseil d'orientation des retraites (COR). Ainsi, près de 10 % des pensions seraient financées par l'endettement.

En l'absence de réforme, et en maintenant le gel de la réforme Borne, la dette publique supplémentaire imputable aux retraites atteindrait, selon ses simulations, 12 points de PIB dès 2032, plus de 50 points en vingt ans et 180 points en 2070. Une telle trajectoire serait insoutenable et serait de nature, à elle seule, à provoquer une crise financière.

L'auteur examine trois scénarios. Le premier repose exclusivement sur un relèvement progressif de 6 ans de l'âge légal de départ à la retraite, porté à 68 ans et 9 mois en 2051. Cette mesure serait insuffisante pour stabiliser l'endettement.

Le deuxième combine, dès 2027, ce relèvement de l'âge légal avec une sous-indexation des pensions de 1 point par rapport à l'inflation pendant 10 ans. Il permettrait de stabiliser durablement la dette supplémentaire autour de 10 points de PIB.

Le troisième suppose une absence de réforme jusqu'en 2032, suivie d'une crise financière. Le redressement exigerait alors, outre le relèvement de l'âge de départ à la retraite et la sous-indexation, une baisse permanente de 4 % des pensions.

L'étude conclut qu'une réforme précoce permettrait d'éviter des ajustements beaucoup plus brutaux. Pour l'auteur, le relèvement de l'âge de départ doit nécessairement être accompagné d'une modération des pensions. À défaut, le financement des retraites imposerait des prélèvements croissants sur les actifs, au risque d'aggraver les tensions entre générations. Il préconise enfin le développement d'un pilier de retraite par capitalisation, complémentaire de la répartition afin d'atténuer à terme la baisse des pensions versées.

Les médias

ANTHROPO TECHNIE
LES ENJEUX DE L'HUMAIN AUGMENTÉ

Le site internet

fondapol.org

Les données en open data

data.fondapol

978 2 36408 402 5

ISBN : 978-2-36408-402-5

5 €

11, rue de Grenelle • 75007 Paris – France • Tél. : 33 (0)1 47 53 67 00 • contact@fondapol.org